

66534, Conize = 1885.

Protestation

N^o 13.

no 13
M. de Vaucluse
M. de Vaucluse
M. de Vaucluse
M. de Vaucluse

Messieurs les Membres du Bureau
présidant à l'élection des sénateurs de la Corrèze
Messieurs,

Les Messieurs sénateurs sénatoriaux ont
l'honneur de exposer à Messieurs les membres du
bureau les faits suivants :

Monsieur Magnan Victor le propriétaire
propriétaire et conseiller municipal à Paris
d'Yglon a été élu le 21 décembre dernier délégué
par voix son Doye pour prendre part à
l'élection des sénateurs de la Corrèze le 27
janvier courant ; le procès-verbal officiel
des délibérations constate que Monsieur de
Vaucluse était présent à la réunion et
qu'il a immédiatement accepté le mandat
donné . . .

Mais une copie incomplète de ce
procès-verbal, ayant été adressé à la
préfecture sans mentionner l'acceptation
du délégué, le préfet a donné ordre au
maire d'appeler le suppléant à remplacer
le délégué au vote. Quant à que votre
décision lui a été connue M. de Vaucluse
s'est présenté devant le Conseil de Préfecture
lequel a cru devoir rejeter sa demande

en la forme par suite d'une fausse
appréhension de délais et au fond, par
une question d'incompétence quant
à la décision du préfet.

Monsieur de Vaublanc a immédiatement
fait appel au Conseil d'Etat contre cet
arrêté.

Les Sagesse sont absolument
persuadés que cet appel est suspensif
et que dès lors Monsieur de Vaublanc
a un droit indiscutable au vote.

Ce droit lui ayant été refusé, les
Sagesse protestent contre cette décision
arbitraire et demandent l'insertion
de leur protestation au procès-verbal
de l'élection des Sénateurs de la Corse pour
valoir à eux le droit.

L. Romieu
Conseiller Général

Maurice

Auz Lussorge
ancien député

C. L. Ebrack
Conseiller Général

V. P. Borgeau
Conseiller Général

Alphonse
ancien député

Monsieur
A. Desjardins
Propriétaire

Baron
Monsieur
Monsieur

M. Michonnet
M. J. J. J.

M. de Mignot
M. J. J. J.

Miss [unclear]

J. de [unclear]

land

[unclear]

Bulletins

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Sénatoriales

du 25 Janvier 1885

1. **A. GODIN DE LÉPINAY**

Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées en retraite,
Ancien Conseiller général, Candidat Républicain.

2.

Imp. Rastouil et Co.

MAILED 1874

RECEIVED

NOV 18 1874

NOV 18 1874

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Elections Sénatoriales

du 25 Janvier 1885

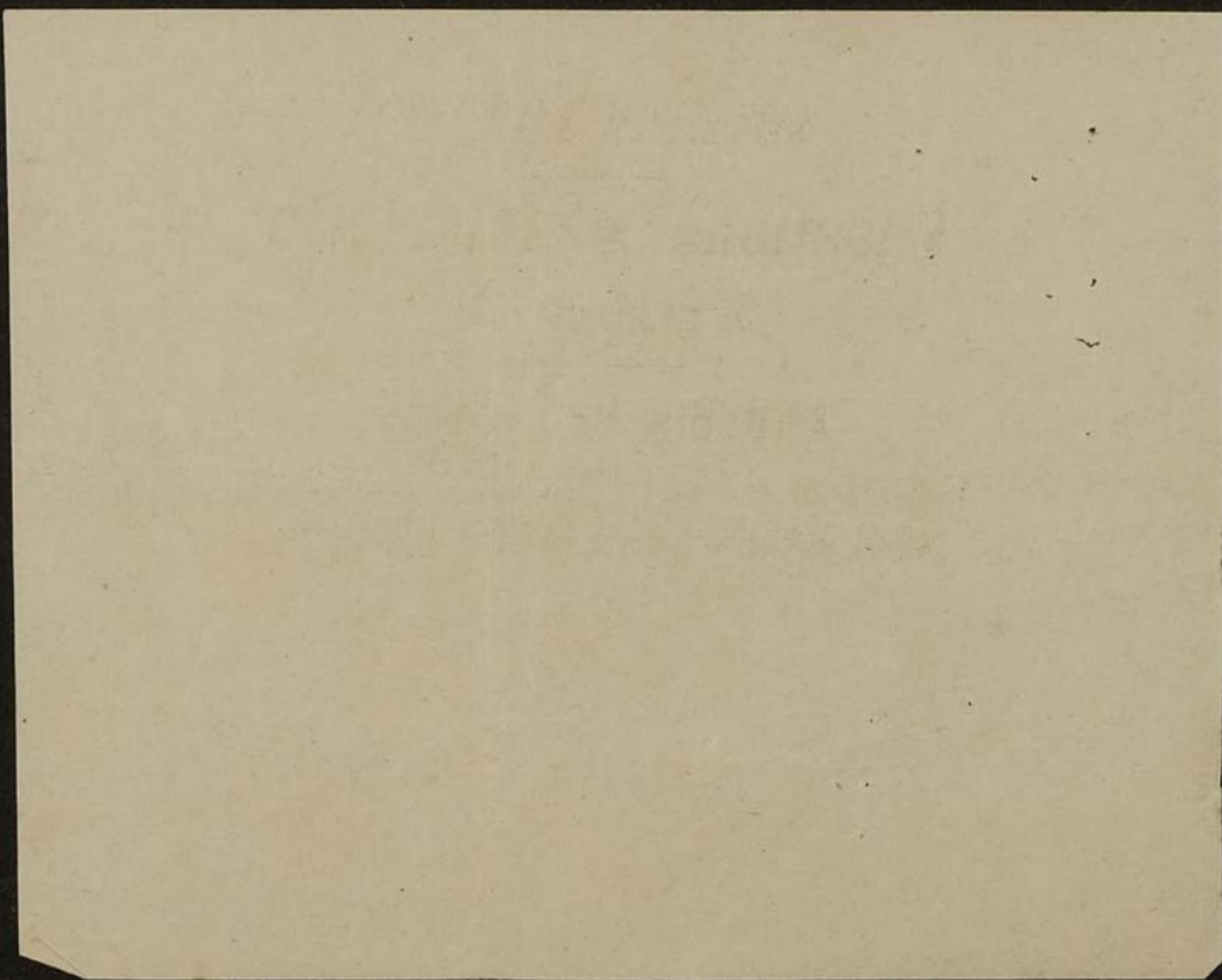
1. **A. GODIN DE LÉPINAY**

Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées en retraite,
Ancien Conseiller général, Candidat Républicain.

2.

La fondation de M. M...

Imp. Rastouil et Co.



RAPPORT D'ÉLECTION

Département de la Corrèze

Les élections du 25 Janvier 1885 ont donné les résultats suivants :

Électeurs inscrits _____

Nombre des votants _____

Bulletins blancs et nuls _____ à déduire.

Suffrages exprimés _____ dont la majorité absolue est de _____

Ont obtenu : M. M. _____ voix.

Monsieur _____ a été proclamé Sénateur
comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité
absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Notre 4^e Bureau vous propose en conséquence de valider
son élection.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

(EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 25 Janvier 1885,
à Culle à huit heures du matin, pour élire Deux sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt cinq, le vingt cinq du mois de Janvier
nous (1) Léonide Pécolet, Président
du tribunal de première instance de Culle, nous sommes
rendu dans la salle du Conseil Général à Culle
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de la Corrèze
convoqué en vertu du décret du 10 décembre 1884
à l'effet d'élire Deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été
immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Bruguilles	(Jean Maximin)	, né le 22 Mai 1806
M. Silly	(Joseph)	, né le 8 Septembre 1836
M. Bordes	(Bernard)	, né le 11 Mars 1845
M. Chastagnon	(Euthyme)	, né le 18 Mars 1854

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Condamine, Henri,
adjoint au maire de Meyzac (Henri), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois organiques sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en deux sections de vote; de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre <i>A</i>	à la lettre <i>G</i>	— 364	électeurs.
2 ^e Section, — <i>H</i>	— <i>I</i>	— 351	—
3 ^e Section, —	—	—	—
4 ^e Section, —	—	—	—
5 ^e Section, —	—	—	—
6 ^e Section, —	—	—	—
7 ^e Section, —	—	—	—
8 ^e Section, —	—	—	—
9 ^e Section, —	—	—	—
10 ^e Section, —	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

- 1^{re} SECTION {
 - Président | M. ⁽²⁾ Labrousse, Michel, député,
 - M. Dufour, Auguste,
 - Scrutateurs {
 - M. Auconie, Pierre
 - M. Mamy, Joseph.
 - M. Fougounou, Jean.

- 2^e SECTION {
 - Président | M. Baboisson, français.
 - M. Brun-Bonnet, français.
 - Scrutateurs {
 - M. Hour, Camille.
 - M. Viablette, Adrien.
 - M. Segre, Joseph.

- 3^e SECTION {
 - Président | M.
 - M.
 - Scrutateurs {
 - M.
 - M.

- 4^e SECTION {
 - Président | M.
 - M.
 - Scrutateurs {
 - M.
 - M.

- 5^e SECTION {
 - Président | M.
 - M.
 - Scrutateurs {
 - M.
 - M.

6° SECTION . . . {
 Président | M.
 Scrutateurs | M.
 | M.
 | M.

7° SECTION . . . {
 Président | M.
 Scrutateurs | M.
 | M.
 | M.

8° SECTION . . . {
 Président | M.
 Scrutateurs | M.
 | M.
 | M.

9° SECTION . . . {
 Président | M.
 Scrutateurs | M.
 | M.
 | M.

10° SECTION . . . {
 Président | M.
 Scrutateurs | M.
 | M.
 | M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	362	363	un	"
2 ^e idem.....	351	351	rien	"
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	713	714	1	"

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M. Lafon D. St. Maurice	M. Lecherbonnier	M. S. Lépinay	M. D. Gal	M. Durand	M. Brunet	M. Bonnesœur	M. Renaudie	M.	M.
1 ^{re} Section	363	363	..	139	138	103	105	83	73	9	7		
2 ^o idem	351	351	..	145	149	102	98	74	51	10	13		
3 ^o idem													
4 ^o idem				284	287	205	203	157	124	19	20		
5 ^o idem													
6 ^o idem													
7 ^o idem													
8 ^o idem													
9 ^o idem													
10 ^o idem													
TOTAUX	714	714	..	284	287	205	203	157	124	19	20		

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	715
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	713
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	714

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾

713

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître⁽²⁾

..

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés

713

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾

357

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Lecherbonnier Auguste	deux Cents quatre vingt Sept	287
M. Laxon de St-Maur	deux Cents quatre vingt quatre	284
M. de Lépinay	deux Cents. Cinq	205
M. De Sal	deux Cents trois	203
M. Doussaud	Cent cinquante Sept	157
M. Brunet Joseph	Cent vingt quatre	124
M. Renaudie	Vingt	20
M. Bonnesœur	Dix-neuf	19
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu. Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

~~Si~~ (3) *Aucun des Candidats n'ayant* obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *n'a* été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *deux* sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *une heure et demie*.

Le Président,

Les Membres du bureau,

[Signatures]

Le Secrétaire,
H. Condaminet

[Signatures]

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾ *Ceuf le bureau de la 2^e section est M. M. Rogues, Louis, Renaudie Louis, Braynaud François et Dousséand Alfred ont remplacé M. M. Bruy-bossut, Claus Camille, Vialette, Adrien et Segre, Joseph.*

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section.....	363	364	<i>un</i>	"
2 ^e idem.....	381	381	"	"
3 ^e idem.....				
4 ^e idem.....				
5 ^e idem.....				
6 ^e idem.....				
7 ^e idem.....				
8 ^e idem.....				
9 ^e idem.....				
10 ^e idem.....				
TOTAUX.....	714	715	—	—

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À											
				M. Lecherbonnier	M. Lafon de St Maur	M. De Sépigny	M. De Sal	M. Brunet	M. Doussard	M.	M.	M.	M.		
1 ^{re} Section.....	364	364	"	170	152	139	150	12	10						
2 ^o idem.....	351	351	"	168	154	124	127	13	9						
3 ^o idem.....															
4 ^o idem.....															
5 ^o idem.....															
6 ^o idem.....															
7 ^o idem.....															
8 ^o idem.....															
9 ^o idem.....															
10 ^o idem.....															
TOTAUX.....	715	715	"	338	306	263	277	25	19						

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....	715
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	714
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	715

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	714
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître ⁽²⁾	" "
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	714
MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾	358

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.
 (2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre, pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. <i>Recherbonnier</i> , Député	<i>Crois Cents trente huit</i>	<i>338</i>
M. <i>Lafon de St-Maur</i> , Sénateur	<i>Crois Cent Six</i>	<i>306</i>
M. <i>De Sol</i>	<i>deux Cent soixante six Sept</i>	<i>277</i>
M. <i>De Lépinay</i> (gavin)	<i>deux Cent soixante-trois</i>	<i>263</i>
M. <i>Brunet, Joseph</i>	<i>Vingt-cinq</i>	<i>25</i>
M. <i>Dousseaud</i>	<i>Dix-neuf</i>	<i>19</i>
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

~~Il~~ (3) *Aucun des Candidats n'ayant* obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *n'a* été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

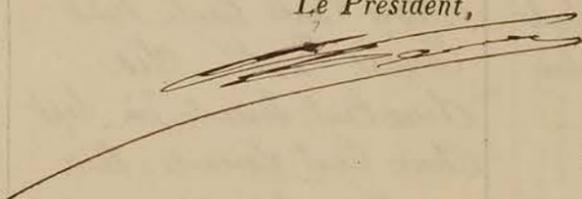
Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

M. M. De Selue et Ménard ont déposé sur le bureau la protestation ci-jointe relative au Délégué M. De Vaublanc. Les faits contenus dans cette protestation étant étrangers aux opérations qui viennent d'avoir lieu dans la Salle du vote et le Conseil de Préfecture ayant statué sur la question soulevée par les protestataires, le Bureau a décidé, à l'unanimité, qu'il n'y avait pas lieu de statuer, mais de joindre seulement cette protestation au procès-verbal après l'avoir paraphée. ne varier.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection de deux sénateurs restant à nommer.

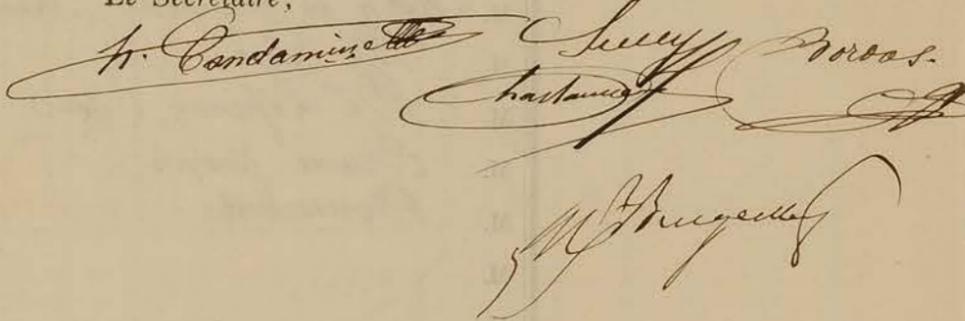
Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à six heures.

Le Président,



Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,



3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 ^{re} Section	361	360	"	1
2 ^e idem	390	387	"	3
3 ^e idem				
4 ^e idem				
5 ^e idem				
6 ^e idem				
7 ^e idem				
8 ^e idem				
9 ^e idem				
10 ^e idem				
TOTAUX	741	707	"	4

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
				M. Lecherbonnier	M. Lafon de St-Mur	M. De Sal	M. De Lepinay	M.	M.	M.	M.	M.	
1 ^{re} Section	360	360	11	160	168	137	132						
2 ^e idem	347	347	11	168	174	118	117						
3 ^e idem													
4 ^e idem													
5 ^e idem													
6 ^e idem													
7 ^e idem													
8 ^e idem													
9 ^e idem													
10 ^e idem													
TOTAUX	707	707	11	328	342	255	249						

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre d'électeurs inscrits	715
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements ..	711
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	707

Ont obtenu⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Lafon de St-Mur, Sénateur	Crois Cent quarante Deux	342
M. Lecherbonnier, Député	Crois Cent Vingt-huit	328
M. De Sal	Deux Cent Cinquante Cinq	255
M. De Lepinay	Deux Cent Quarante Neuf	249
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M. M⁽³⁾ Lafon de St-Mur, Sénateur, et Lecherbonnier, Député, ayant obtenu la pluralité des voix ont été proclamés sénateurs de la Corrèze.

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Meinard

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.



CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à onze heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s 3 et 4 — — , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les n°s 5 à 10 , les feuilles de pointage;

Sous les n°s 11 et 12 , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante...
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

2.

Enfin, sous les n°s 13 à — , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

- 1° La protestation de Selp et Meinard
- 2° deux bulletins trouvés réunis le premier au nom de Godin de Lepinay et Lafou de St-Mur, et le second au nom de Godin de Lepinay.

Le Président,

[Signature]

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

[Signature]

[Signature]

[Signatures]

1st Bureau

9.

3rd Bureau

10.

genre fait.

2^{me} lection de rate.

FEUILLE DE POINTAGE

3e tour

	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200
M. Lecherbonnier	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
M. Lafont de M... <i>Münster</i>	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
M. L. de Sal	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
M. Godin de L... <i>Leprieux</i>	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890
M. Brunel																				
M. Doussaud	1234567																			
M. Renaudie	12																			
M. Guillard bouquin																				
M.																				
M.																				

168

173

118

116

1

4

6

1

Vu par les Membres du Bureau.

A
 Bullay, le 21 Janvier 1887
Robert de laun
Simon Carouet

Tulle, imp. Gauthier, imp. 84.

7.

2nd Book 2 - Series

1st Section

d

d

d

FEUILLE DE POINTAGE

	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200	
M. Schabonier	123456789	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	170
M. Lafond Ma	123456789	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	182
M. de Sinaef	123456789	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	139
M. de Sol	123456789	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	1234567890	180
M.																					
M.																					
M. Saic	1																				
M. Senaldi	1																				
M. Bonnard	12																				
M. Bunt	1234567890	12																			12
M. Jullard	12																				2
M. Doussard	1234567890	1																			11

Vu par les Membres du Bureau,

A

, le

188

Coulé

Raval

Joussard

Tulle, Imp. Canton, Imp. 484.

8.

2nd tier
2nd section

FEUILLE DE POINTAGE

	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200	
M. Lecherbonnier	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789
M. Lafont de St. Mure	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789
M. L. de Lal	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789
M. Godin de Lepinay	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789	123456789
M. Doussaud	123456789																				
M. Brunet	123456789	123																			
M. Bonnesaure	123																				
M. Juillard	12																				
M. Renaudie	1																				
M.																					

168
154
127
124
9
13
3
8
7

Vu par les Membres du Bureau.

Roquand & Fulle, le 27 Janv 1885
(Signature)
(Signature)
(Signature)

Tulle, Imp. Crandon, Imp. 184.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de Brive.</i>					
<i>Canton d'Uzen.</i>					
<i>Uzen</i>	<i>Sagarde</i>	<i>Accepté</i>	<i>Soulier</i>	<i>Accepté</i>	
	<i>Delquilet</i>	<i>Accepté</i>			
<i>St-Aulaire</i>	<i>Sarrant</i>	<i>Accepté</i>	<i>Imthier</i>	<i>Accepté</i>	
	<i>Rebière</i>	<i>Accepté</i>			
<i>Brignac</i>	<i>Froideson</i>	<i>Accepté</i>	<i>Mas</i>	<i>Accepté</i>	
	<i>Faucond</i>	<i>Accepté</i>			
<i>St-Cyprien</i>	<i>Bigre</i>	<i>Accepté</i>	<i>Boumy</i>	<i>Accepté</i>	
	<i>Féral</i>	<i>Accepté</i>			
<i>Louignac</i>	<i>Crail</i>	<i>Accepté</i>	<i>Vaysset</i>	<i>Accepté</i>	
	<i>Dumas</i>	<i>Accepté</i>			
<i>Objas</i>	<i>Dufour</i>	<i>Accepté</i>	<i>Faure</i>	<i>Accepté</i>	
	<i>Chouzenoux</i>	<i>Accepté</i>			
	<i>Cœuille</i>	<i>Accepté</i>			
<i>Terpezac-le-Blanc</i>	<i>Mazin</i>	<i>Accepté</i>	<i>Sabrousse</i>	<i>Accepté</i>	
	<i>Crail</i>	<i>Accepté</i>			
<i>St-Robert</i>	<i>Villotte</i>	<i>Accepté</i>	<i>Bourdial</i>	<i>Accepté</i>	
	<i>Bosche</i>	<i>Accepté</i>			
<i>Segonzac</i>	<i>Larouge</i>	<i>Accepté</i>	<i>Breuilh</i>	<i>Accepté</i>	
	<i>Merillon</i>	<i>Accepté</i>			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Yaro	Broussard	Accepté	Descomps	Accepté	
Yssandon	Bougnac	Accepté	Bouffière	Accepté	
	Chevalier	Accepté			
	Delmas	Accepté			
	Canton de Beaulieu.				
Beaulieu	Soulié	Accepté	Segol	Accepté	
Astaillac	Lauricesques	Accepté	Courteau	Accepté	
Billaç	Libbé	Accepté			
Biverzac	Fronty	Accepté			
Genaillets-Maocheix	Donnière	Accepté			
Lachapelle-aux-Saints	Fabrique	Accepté	Berger	Accepté	
Siourdres	Aoucaud	Accepté	Beulière	Accepté	
Tonards	Condamine	Accepté	Gourdou	Accepté	
	Bonnervat	Accepté	Beulière	Accepté	
	Brousse	Accepté			
	Berger	Accepté	Gourdou	Accepté	
	Reyt	Accepté			
	Simon	Accepté	Grassouillière	Accepté	
	Chapoux	Accepté			
	Mazeyrac	Accepté	Valcille	Accepté	
	Spuaillac	Accepté			
	Beulière	Accepté	Lescure	Accepté	
	Crest	Accepté			
	Mazeyrac	Accepté	Glaux	Accepté	
	Terrieux	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Tuy-d'Arnac	Coubzac	Accepté	Touzeau	Accepté	
	Darche	Accepté			
Queyssac	Delol	Accepté	Durand	Accepté	
	Lescure	Accepté			
Sioniac	Jural	Accepté	Cruat	Accepté	
	Dumas	Accepté			
Tudeils	Chantarel	Accepté	Benoit	Accepté	
	Safont	Accepté			
Vegennes	Lacroix	Accepté	Turtanel	Accepté	
	Ferrinet	Accepté			
Canton de Beynac.					
Albignac	Laumond	Accepté	Lareynie	Accepté	
	Coste	Accepté			
Aubazine	Bruguielles	Accepté	Delmas	Accepté	
	Luradour	Accepté			
Beynac	Dussol	Accepté	Bissiere-Montal	Accepté	
	Du Champ	Accepté			
Lanteuil	Laret	Accepté			
	Delpour	Accepté	Verdier	Accepté	
Palazinge	Auzeloux	Accepté			
	Virat	Accepté	Veaurie	Accepté	
Sérilhac	Surzat	Accepté	Mathieu	Accepté	
	Briat	Accepté			
	Euchamiel	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Canton de Brive.				
	- Roche (Maine)	Accepté	Roche (Marcel)	Accepté	
	- Desheret	Accepté	Chalamy	Accepté	
	- Crozat	Accepté	Murat	Accepté	
	- Rivière	Accepté			
	- Delbany	Accepté			
	- Manière	Accepté			
Brive	- Renaudie	Accepté			
	- Sélebran	Accepté			
	- Blanchard	Accepté			
	- Mombazet	Accepté			
	- Bazot	Accepté			
	- Ceyssier	Accepté			
Cosnac	- Saumond	Accepté	Saumond	Accepté	
	- Coste (adpint)	Accepté	(Conseiller m. c.)		
	- Peyjal	Accepté	Laurisson	Accepté	
Dampniac	- Tatraud	Accepté			
Stivalo	- Clavel	Accepté	Veysière	Accepté	
Jugealo	- Lajoinie	Accepté	Mourmat	Accepté	
Lachapelle-aux-Brocs	- Bouy	Accepté	Raynal	Accepté	
	- Massénat	Accepté	David	Accepté	
Malemor	- Peyjal	Accepté			
	- Sourzac	Accepté	Serre	Accepté	
Neospoulo	- Vacher	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Spailles	- de Laumont	Accepté	Fadat	Accepté	
	- Péril	Accepté			
	- Bonnesœur	Accepté	Mialier	Accepté	
Ussac	- Meyssonnier	Accepté			
	- Bussières	Accepté			
	- Féral	Accepté	Maumont	Accepté	
Varetz	- Parcissac	Accepté			
	- Dandaleix	Accepté			
Canton de Donzenac.					
Massac	- Vincenot	Accepté	Bouhaud	Accepté	
	- Chastanet	Accepté	Bonimont	Accepté	
	- Goulmy	Accepté			
	- Savignac	Accepté			
	- Margerit	Accepté			
	- Dupuis	Accepté			
	- Bourdu	Accepté			
	- Baril	Accepté			
	- Soulier-Pacombe	Accepté			
	- Tradalet	Accepté	Virol	Accepté	
Donzenac	- Fronty	Accepté	Sicard	Accepté	
	- Chambaret	Accepté			
	- Saral	Accepté			
	- Bouhaud	Accepté			
	- Soulier	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	- Aubert	- Accepté	Bouyge	Accepté	
	- Bouly	- Accepté	Sicard	Accepté	
Ste Féréole	- Clauzade	- Accepté			
	- Tradier	- Accepté			
	- Bulle	- Accepté			
	- Rivière	- Accepté			
St Gardoux l'Ortigier	- Roche	- Accepté	Dumond	Accepté	
	- Monteil	- Accepté			
Sadroc	- Laroux	- Accepté	Cessac	Accepté	
	- Pouhaud	- Accepté			
Yenarsal	- Bernardie	- Accepté	Gayerie	Accepté	
St Viance	- Flanet	- Accepté	Delmond	Accepté	
	- Bergeron	- Accepté			
Canton de Juillac.					
St Bonnet Savinière	- Grand	- Accepté	Plantadis	Accepté	
	- Sage	- Accepté			
Chabrignac	- Maury	- Accepté	Syramaure	Accepté	
	- Gerdolle	- Accepté			
Concèze	- Roque	- Accepté	Montézin	Accepté	
	- Raynaud	- Accepté			
St Cyr - Laroche	- Lajugie	- Accepté	Salem	Accepté	
	- Langely	- Accepté			
	- Cravieux	- Accepté	Lascaux	Accepté	
Juillac	- Bersac	- Accepté	Lajugie	Accepté	
	- Ligoix	- Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Guillac (suite)	Gaume	Accepté			
	Géraud	Accepté			
	Certain	Accepté			
Lascoux	Courmarie	Accepté	Roche	Accepté	
	Lapouge	Accepté	Seguy		
Rosiers	Galaud	Accepté			
	Guizier	Accepté	Bouneyrat	Accepté	
St Solve	Baril	Accepté			
	Pandaleix	Accepté	Dulérie	Accepté	
Signols	Sbeillat	Accepté			
	Dupuy	Accepté	Pandaleix	Accepté	
	Boutot	Accepté	Charville	Accepté	
	Duroy	Accepté			
Touterac	Lavignac	Accepté			
	Laborie	Accepté			
	Dunaigre	Accepté			
	Canton de Larche.				
St Martin de Larche	Marchant	Accepté	Bessot	Accepté	
	Laroche	Accepté			
Chartrier-Ferrières	Coulié	Accepté	Seignolles	Accepté	
	Sourzat	Accepté			
Cublac	Sage	Accepté	Lagorce	Accepté	
	Loubignac	Accepté			
Chasteaux	Coulié	Accepté	Sourzat	Accepté	
	Dufour	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Larche	- Blusson	Accepté	Jaubert	Accepté	
	- Larcheze	Accepté			
Liosac	- Deviers	Accepté	Leymarie	Accepté	
	- Neuville	Accepté			
Mansac	- Blanc	Accepté	Leymarie	Accepté	
	- Mathou	Accepté			
St. Pantaléon	- Labatut	Accepté	Jaubertiz		
	- de Lavarde	Accepté			
Canton de Subersac.					
Arnac-Jompagnou	- Latreille	Accepté	Cousty	Accepté	
	- Desjacques	Accepté			
Benayes	- Ladarnac	Accepté	Penaudie	Accepté	
	- Cruzillac	Accepté			
Beysnac	- Cessat	Accepté	Villepreux	Accepté	
	- Touget	Accepté			
Beyssezac	- Dupuy	Accepté	Borderie	Accepté	
	- Jarost	Accepté			
St. Loy	- Deschamps	Accepté	Reynaud	Accepté	
St. Julien-le-Vendômois	- Reynaud	Accepté	Berliand	Accepté	
	- Libertatond	Accepté			
	- Cheyroux	Accepté	Baux	Accepté	
Subersac	- Lassagne	Accepté	Penaudie Grand	Accepté	
	- Laspoussas	Accepté			
	- Penaudie Louis	Accepté			
	- Penaudie dit Robert	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lubersac (Suite)	Dulery	Accepté			
	Bernotte	Accepté			
	Louvié	Accepté			
	Mazeaud	Accepté			
	Puthier	Accepté	Courmondel	Accepté	
St Martin-Sepers	Dupuy	Accepté			
	Chabassier	Accepté	Thortolary	Accepté	
Montgibaud	Decay	Accepté			
	Reynaud	Accepté	Trouillac	Accepté	
St Pardoux-Corbier	Bomboulon	Accepté			
	Dubois	Accepté	Pebrière	Accepté	
Ségur	Seyramaure	Accepté			
	de Jonrobert	Accepté	Chévillon	Accepté	
St-Sornin-Lavolps	Marsac	Accepté			
Canton de Meyssac.					
St-Basile	Jougounoux	Accepté	Laborde	Accepté	
	Baridal	Accepté	Larue	Accepté	
Branceilles	Claval	Accepté			
	Cipière	Accepté	Chaulet	Accepté	
Chauffour	Dereis	Accepté			
	Favède	Accepté	Certain	Accepté	
Collonges	Darde	Accepté			
	Teuch	Accepté	Lagane	Accepté	
	Portet	Accepté			
	Tronche	Accepté			
	Terre	Accepté			
St-Julien-Maumont	Teix	Accepté	Croze	Accepté	

Élections de 1875 et
certaines invalides.
à Bortet (mine) et
Serre (admission) pré-
cédants délégués

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sagleygeolle	Breuil	Accepté	Claval	Accepté	
	Bourdets	Accepté			
Signeyrac	Loche	Accepté	Conche	Accepté	
	Dufauve	Accepté			
Lostanges	Chapoullie	Accepté	Terrier	Accepté	
	Blarignac	Accepté			
Marcillac-la-Croze	Monmont	Accepté	Rigal	Accepté	
	Froment	Accepté			
Meyszac	Charazac	Accepté	David	Accepté	
	Condamine	Accepté			
	Maurant	Accepté			
Noailhac	Clauzel	Accepté	Valen	Accepté	
	Dayre	Accepté			
Sailhac	Cravensac	Accepté	Delpuch	Accepté	
	Meysjouan la-gorse	Accepté	Mournat	Accepté	
Turenne	Castanet	Accepté			
	Dubois	Accepté			
Canton de Tigeois.					
St Bonnet l'Enfantier	Reynes	Accepté	Treysinet	Accepté	
	Rue	Accepté			
Stivaud	Faucher	Accepté	Hébrard	Accepté	
	Arinerie	Accepté			
Orgnac	Villeneuve	Accepté	Coudert	Accepté	
	Sagne	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Teyssiac-le-Noir	Queyrat	Accepté	Serindou	Accepté	
	Boisserie	Accepté			
Roche	Géry	Accepté	Mialon	Accepté	
	Conjat	Accepté			
Vigeois	Lafon	Accepté	Comby	Accepté	
	Enrignoux	Accepté	Bugeat	Accepté	
	Imbert	Accepté			
	David	Accepté			
	Chatras	Accepté			
	Poche	Accepté			
<h2>Arrondissement de Tulle.</h2>					
<h3>Canton d'Argentan.</h3>					
Albussac	Dugon	Accepté	Naudoux	Accepté	
	Maisonmeun	Accepté			
Argentan	Estourgie	Accepté	Aumont	Accepté	
	Mordy	Accepté	Serval	Accepté	
	Mas	Accepté			
	Milhac	Accepté			
	Leygonie	Accepté			
St Bonnet-Eveux	Farges	Accepté			
	Tassier	Accepté	Genesrière	Accepté	
St Chamant	Bétailloulou	Accepté			
	Grafoulière	Accepté	Espargilière	Accepté	
	Espargilière	Accepté	Remis		
	Tridore				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Forgès	Coudert	Accepté	Vergne	Accepté	
	Salessy	Accepté			
St-Hilaire-Tauriac	Charageat	Accepté	Brousse	Accepté	
St-Martial-Entraygues	de Lombard	Accepté	Laygue	Accepté	
Tenore	Caré	Accepté	Graffuillères	Accepté	
	Generrière	Accepté	Veysrière	Accepté	
Monceaux	Maisonnewe	Accepté			
	Contrastin	Accepté			
Neuville	Mazeyrie	Accepté	Graffeuil	Accepté	
	Bourdet	Accepté			
St-Sylvain	Flaze	Accepté	Vantalon	Accepté	
	Combe	Accepté			
Canton de Corrèze.					
St-Augustin	Aigueperse	Accepté	Monteil	Accepté	
	Bousquet	Accepté			
Bar	Dubois	Accepté	Val	Accepté	
	Martinie	Accepté			
Chaumeil	Chauzeix	Accepté	Billot	Accepté	
	Chambray	Accepté			
	Suyaubert	Accepté	Verdier ^{Homme}	Accepté	
Corrèze	Florentin	Accepté			
	Verdier	Accepté			
Eyrein	Trainsoutrot ^{Antoine}	Accepté	Logier	Accepté	
	Lantourne	Accepté			
Meyrignac-Eglise	Valle	Accepté	Hospital	Accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Orliac-de-Bar	Faurie	Accepté	Mas	Accepté	
	Vialle	Accepté			
Sarran	Val	Accepté	Besse	Accepté	
	Borie	Accepté			
Vitrac	Val	Accepté	Saintagne	Accepté	
	Beindas	Accepté			
Canton d'Egletons.					
Champagnac-la-Paille	Barbier	Accepté	Mas	Accepté	
	Dumond	Accepté			
Egletons	Guillebeau	Accepté	Buisson	Accepté	
	Faix	Accepté			
St Hippolyte	Masset	Accepté			
	Gaye	Accepté	Lamaire	Accepté	
Echapellet-Spinasse	Fieyre	Accepté			
	Queuille	Accepté	Cautoux	Accepté	
Le Jardin	Cautoux	Accepté	Chassagne	Accepté	
	Chassagnard	Accepté	Chassagnard	Accepté	
Moustier-Dentadour	Bordas	Accepté	Hospital	Accepté	
	Artiges	Accepté			
Posiers-d'Egletons	de Vaublanc	"	Fieyro	Accepté	
	Ticresse	Accepté			
St Yrieix-le-Déjalat	Besse	Accepté			
	Monégès	Accepté	Pillot	Accepté	
St Milaire-Triossac	Chassagnard	Accepté			
	Canton de Lapleau.				
St Milaire-Triossac	Monégès	Accepté	Sévroux	Accepté	
	Chausson	Accepté			

Elections invalidées par le
Conseil de Préfecture le 27 Mars 1884
Elections du 27 Janvier 1885

M. de Pomblane
déclaré démissionnaire

Election de Besse invalidée
Procès judiciaire devant le
Conseil de Préfecture le 29 Mars 1884

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lafage	Tortez	Accepté	Beck	Accepté	
	Ballet	Accepté			
Lapleau	Manaud	Accepté	Ruffiange	Accepté	
	Tertuis	Accepté			
Latronche	Celle	Accepté	Bourgeois	Accepté	
	Rabier	Accepté			
Laval	Tour	Accepté	Comte	Accepté	
	Tantaine	Accepté			
St Merd de Lapleau	Bourlioux	Accepté	Clamadieu	Accepté	
	Franchère	Accepté			
St Pantaléon de Lapleau	Bordet	Accepté	Bouboulet	Accepté	
	Chamfeuil	Accepté	Bernique	Accepté	
Soursac	Tantaine	Accepté			
	Brau	Accepté			
Canton de Laroche-Canillac.					
St Basile	Plancho	Accepté	Juliac	Accepté	
	Faurie	Accepté			
Champagnac la Truine	Creze	Accepté	Franchère	Accepté	
	Veyset	Accepté			
Cergoux	Lallé	Accepté	Ticard	Accepté	
	Maison	Accepté			
Espagnac	Lac	Accepté	Craux	Accepté	
	Combes	Accepté			
Gros-Chastang	Saintagne	Accepté	Pougein	Accepté	
	Soustre	Accepté			

St. Saintagne a avisé qu'il ne pourra se rendre au sein des 2^{es} joints.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gumond	Monteil ^{Julien} ^{le Maire}	Accepté	Orliquet	Accepté	
Laroche-Canillac	Monteil ^{Remy} ^{le Maire}	Accepté	Massoubre	Accepté	
Marcillac-la-Croisille	Brunie	Accepté	Guillardier	Accepté	
St-Martin-la-Méanne	Armand	Accepté	Vuibour	Accepté	
St-Jardouac la-Croisille	Vachal	Accepté	Jussotail	Accepté	
St-Martin-la-Méanne	Marque	Accepté	Lallé	Accepté	
St-Jardouac la-Croisille	Flaze	Accepté	Arginiac	Accepté	
St-Paul	Veillemardet	Accepté	Lallé	Accepté	
St-Paul	Beyrie	Accepté	Baschat	Accepté	
St-Paul	Terrier	Accepté			
Canton de Mercœur.					
Mullac	d'Humières	Accepté	Faumond	Accepté	
Mullac	Argueyrolles	Accepté	Andreau	Accepté	
Bassignac-le-Bas	Bespoulet	Accepté	Galidie	Accepté	
St-Bonnet-le-Danois	Fapon	Accepté	Pieux	Accepté	
Campes	Fourniol	Accepté	Faucher	Accepté	
Goullès	Lacaze	Accepté	Gargne	Accepté	
Goullès	Laqueille	Accepté	Daulhac	Accepté	
St-Julien-le-Pelerin	Debertrand	Accepté	Dampyrrou	Accepté	
St-Julien-le-Pelerin	Gourdy	Accepté	Gourdy	Accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lachapelle -	Vinsot	Accepté	Durie	Accepté	
St Gerand	Faucher	Accepté			
St Mathurin - Liobazel	Puybouffat	Accepté	Syrabe	Accepté	
Mercoeur	Chasseing	Accepté	Mazarguil	Accepté	
	Mielsaque	Accepté			
Reygades	Toumeyrol	Accepté	Chirac	Accepté	
Sexcles	St Bonnet	Accepté	Greich	Accepté	
	St Bonnet	Accepté			
Canton de Seilhac.					
Beaumont	Senut	Accepté	Monjanel	Accepté	
	Farges	Accepté			
	Doucet	Accepté	Dignac	Accepté	
	Bardoulat	Accepté	Bach	Accepté	
	de Hazanet				
Chamboulive	Angelby	Accepté			
	Mettas	Accepté			
	Tournier	Accepté			
	Monjauze	Accepté			
Chanteix	Rosiers	Accepté	Sacroix	Accepté	
	Barbouty	Accepté			
	Mas	Accepté	Monzat	Accepté	
St Clément	Martinie	Accepté			
	Geneste	Accepté			
	Toumarat	Accepté	Tinet	Accepté	
St Jal	Dizier	Accepté			
	Besse	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	- David	- Accepté	Durons	Accepté	
Sagraulière	- Baril	- Accepté			
	- Boucheteil	- Accepté			
Pierrefitte	- Gramond	- Accepté	Charliat	Accepté	
St-Salvadour	- Rivassou	- Accepté	Beillac	Accepté	
	- Vialle	- Accepté			
Seilhac	- Beaux	- Accepté	Brunie	Accepté	
	- Dubois	- Accepté			
	- Brunie	- Accepté			
	Canton de ^{Saturnin} St-Trivaise				
Aurillac	- Galraing	- Accepté	Fagis	Accepté	
	- Vinsot	- Accepté			
Bassignac-le-Haut	- Segret	- Accepté	Feintrenie	Accepté	
	- Durie	- Accepté			
St-Cirques	- Tuer	- Accepté	Combe	Accepté	
	- Chantarel	- Accepté			
Darazac	- Laygue	- Accepté	Bouiges	Accepté	
	- Grassuillère	- Accepté			
St-Geniez-d-Merle	- Jugounoux	- Accepté	Champail	Accepté	
	- Clavière	- Accepté			
Hautefage	- Escure ^{Hervé}	- Accepté	Baphanel	Accepté	
	- Escure ^{françois}	- Accepté			
St-Julien-aux-Bois	- Capitaine	- Accepté	Lafarge	Accepté	
	- Leconet	- Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Trivaise	Chadriac	Accepté	Salles	Accepté	
	Lauliac	Accepté			
Sersières	Dufauré	Accepté	Du Bac	Accepté	
	Vialette	Accepté			
Ailhaud-Aintrie	Manilière	Accepté	Lucot	Accepté	
	Garrelon	Accepté			
Canton de Feignac.					
Affieux	Cauty	Accepté	Maurry	Accepté	
	Chemin	Accepté			
Chamberes	Bernis	Accepté	Arrouze	Accepté	
	Trivix	Accepté	Louzac	Accepté	
	Sauriat	Accepté			
	Coissac	Accepté			
	Bourdarias	Accepté			
	Beron	Accepté			
St-Hilaire-les-Courbes	Duprat	Accepté	Marrier	Accepté	
	Simonaud	Accepté			
Lacelle	Geschamps	Accepté	Marrier	Accepté	
	Toussux	Accepté			
St-Eglise-aux-Bois	Chadebeck	Accepté	Tointu	Accepté	
	Breton ^{le Croix}	Accepté			
Le Louzac	Goursolas	Accepté	Siguerel	Accepté	
	Teyraud	Accepté	Materre	Accepté	
	Pulcet	Accepté			
	Chambas	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Le Monzard (suite)	Catonnet	Accepté			
	- Dupeyrix	- Accepté			
Teyrissac	- Donnière	- Accepté	Mazaud	Accepté	
Rilhac-Creignac	- Dubreuil	- Accepté	Mauranges	Accepté	
	- Chassagne	- Accepté	Cheyssier	accepté	
Soudaine-Savinadière	- Fleysac	- Accepté			
	- Continsuzac	- Accepté			
	- Vacher	- Accepté	Farges	accepté	
	- Vinatier	- Accepté	Laval	accepté	
Creignac	- Couaill	- Accepté			
	- Chauzeix	- Accepté			
	- Lacroix	- Accepté			
	- Barrière	- Accepté			
Veix	- Farges	- Accepté	Bonnefond	accepté	
	- Fromenteil	- Accepté			
	- Canton de Tulle	- Tord.			
Chameyrac	- Cronchet	- Accepté	Maurry	accepté	
	- de Meynard	- Accepté			
Favars	- Laval	- Accepté	Roche	accepté	
	- Farges	- Accepté			
	- Dubois	- Accepté	Berchat	accepté	
St-Germain-les-Verignes	- Bourg	- Accepté			
	- Aucony	- Accepté	Reynier	Accepté	
St-Hilaire-Teyroux	- Bouyge	- Accepté			
	- Mamy	- Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.	
St-Mexant	Druliolle	Accepté	Barbouty	Accepté		
	Fayet	Accepté				
Laves	Vidalin	Accepté	Gramond	Accepté		
	Guillot	Accepté				
	Bussière	Accepté				
	Brugère	Accepté	Bordes	Accepté		
	Bertholomey	Accepté	Téhadre	Accepté		
	Tour	Accepté	Fayli	Accepté		
	Chaura	Accepté				
Tulle	Vauzanges	Accepté				
	Verhae	Accepté				
	Vergne	Accepté				
	Fayet	Accepté				
	Fournet	Accepté				
	Laborie	Accepté				
	Enillade	Accepté				
	Audiot	Accepté				
	Canton de Tulle - Sud.					
	Les Angles	Frayse	Accepté	Bassoulier	Accepté	
St-Bonnet-Avaloux	Simont	Accepté	Pinardel	Accepté		
Chanac	Bussière	Accepté	Giroulet	Accepté		
	Salles	Accepté				
Le Chaotang	Vialard	Accepté	Hospital	Accepté		
Cornil	Vacher	Accepté	Seyrat	Accepté		
	Maricel	Accepté				

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Audubert	Accepté	Marthon	Accepté	
Ste Fortunade	Viellemarinze	Accepté			
	Broussole	Accepté			
Gimel	Boudrie	Accepté	Deix	Accepté	
	Alayrat	Accepté			
Ladignac	Caré	Accepté	Leyrat	Accepté	
	Tourehet	Accepté			
Lagarde	d'Amber de Sérilhac	Accepté	Beauverie	Accepté	
	Boudrie	Accepté			
Laguenné	Borie	Accepté	Puymège	Accepté	
	Margery	Accepté			
Marclatour	Faure	Accepté	Boudre	Accepté	
	Viellemand	Accepté			
St Martial de Gimel	Sard	Accepté	Vachal	Accepté	
	Coudert	Accepté			
Tandrignes	Boudrie	Accepté	Lidore	Accepté	
	Faure	Accepté			
St Priest de Gimel	Graille	Accepté	Subrane	Accepté	
	Canton d'Uzerche.				
	Dufauze	Accepté	Dumont	Accepté	
Condat	Borie	Accepté			
	Sampsiand	Accepté			
Spartignac	Tournier	Accepté	Jarrige	Accepté	
	Fugeas	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Yburie	- Joie	Accepté	Lussas	Accepté	
	- Lavergne	Accepté			
Lamongerie	- Audouin	Accepté	Pechas	Accepté	
Masseret	- Lysandre	Accepté	Debernard	Accepté	
	- Médard	Accepté			
Reilhards	- Mettas	Accepté	Montastier	Accepté	
	- Deschamps	Accepté			
	- ^{Marallier} Barbon	Accepté			
Salon-la-Cour	- ^{Flaces} Bouchiat	Accepté	Dufauré	Accepté	
	- Dessus	Accepté			
	- Charbonnel	Accepté			
Uzerche	- Gentet	Accepté	Monjauze	Accepté	
	- Delon	Accepté	Fageardie	Accepté	
	- Lachèze	Accepté			
	- Malhier	Accepté			
	- Laporte	Accepté			
St-Ybard	- Merle	Accepté			
	- Bouchiat	Accepté	Lacourie	Accepté	
	- Brugère	Accepté			
Arrondissement d'Ussel.					
Canton de Bort.					
St-Bonnet-pied-Bort	- Lapauze	Accepté	Fauré	Accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Pabrison	Accepté	Huttert	Accepté	
	Donadien	Accepté	Loudert	Accepté	
	Joumarat	Accepté			
	Sully	Accepté			
Bort	Trun-Bossuet	Accepté			
	Claux	Accepté			
	Courboulès	Accepté			
	Chastagnon	Accepté			
	Chiollet	Accepté			
	Moncorier	Accepté	Decelle	Accepté	
St-Julien près Bort	Estlade	Accepté			
	Borger	Accepté	Raynaud	Accepté	
Margerides	Entraigues	Accepté			
	Loudert	Accepté	Gatignol	Accepté	
Monestier Port Dieu	Gatignol	Accepté			
	Pinet	Accepté	Bourzeix	Accepté	
St-Martin Port Dieu	Jicard	Accepté			
	Désir ^{Antoine} _(Mort)	Accepté	Désir Jean	Accepté	
Sarrons	Besse	Accepté			
Thalamy	Marche	Accepté	Scheytz	Accepté	
Veyrières	Rebière	Accepté	Roche	Accepté	
	de Barques	Accepté	Marche	Accepté	
St-Victour	Espinasse	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Canton de Bugeas.					
Bonnefond	Toulous	Accepté	Déjassis	Accepté	
	Sauriat	Accepté			
Bugeas	Bayle	Accepté	Pauche	accepté	
	Mazaud	Accepté			
Grandsaigne	de Louris	Accepté	Barry	accepté	
Lestards	Bunisset	Accepté	Rivière	Accepté	
	Courteix	accepté	Ferrand	Accepté	
St-Merd-les-Dussimes	Orlianges	Accepté			
Muras	Bourdicaud	accepté	Dars	accepté	
	^{Bumay} Gious	Accepté	Bessette	Accepté	
Pérols	Mathurin	Accepté			
	Troufit	Accepté	Courteix	Accepté	
Tradines	Déjacques	Accepté			
	Arfeuille	Accepté	Berracol	accepté	
Carnac	Caithe	accepté			
	Mazaleyrat	accepté			
Tuy-Tiam	Hazanet	Accepté	Selic	Accepté	
	Sony	Accepté	Toulet	Accepté	
Tiam	Cravers	Accepté			
Canton d'Égurande.					
Apix	Fournier	accepté	Brillaud	Accepté	
	Malergue	accepté			
Couffy	Couyon	Accepté	Moussard	Accepté	
Courteix	Chéze	Accepté	Jarrasse	Accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Eygurande	Levadour	Accepté	Pouillet	Accepté	
	Dezaymard	Accepté			
Feyr	Majour	Accepté	Gouyon	Accepté	
Samazière M ^{te}	Terre	Accepté	Guibois	Accepté	
Saroche près Feyr	Thomas	Accepté	Thomas Rine	Accepté	
	Barthélémy (M ^{me})		(adjoint)		
Merlines	Rebeix	Accepté	Cissier	Accepté	
	Brillaud	Accepté			
	Decoux	Accepté	Buisson	Accepté	
Monestier-Merlines	Geneix	Accepté			
Sardoux-le-Deuf	Chauvet	Accepté	Jarrasse	Accepté	
Canton de Meymac.					
Alleyras	Cheil	Accepté	Jarrasse	Accepté	
	Pieras	Accepté	Brette	Accepté	
Ambrugeat	Audsuzé	Accepté			
	Cheil	Accepté	Vennat	Accepté	
Combressol	Ticresse	Accepté			
	Planche	Accepté	Veysière	Accepté	
Darnets	Gorse	Accepté			
	Coudert	Accepté	Hospital	Accepté	
Davignac	Bondonny	Accepté			
	Tuyaubert	Accepté	Continsouzas	Accepté	
Maussac	Poudeix	Accepté			
	Binet du La Donnée	Accepté	Margat	Accepté	
	Mazaud	Accepté	Coste	Accepté	
Meymac	Gaupard	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Sacollerie	Accepté			
Meymac (suite)	Delpoure	Accepté			
	Bachelierie	Accepté			
	Daubech	Accepté			
	Vergne	Accepté			
	Técressy	Accepté			
Téretz	Téstout	Accepté	Médard	Accepté	
	Chassaing	Accepté			
Soudeilles	Viossange	Accepté	Dubernard	Accepté	
	Chassonel	Accepté			
St-Sulpice-les-Bois	Manoux	Accepté	Canty	Accepté	
	Faugeron	Accepté			
	Canton de Teusie.				
Chirac	Cuisinier	Accepté	Mas	Accepté	
	Croubas	Accepté			
St-Etienne-Sageneste	Guy	Accepté	Cinlot	Accepté	
St-Hilaire-Sud	Valibus	Accepté	Fertuis	Accepté	
	Clarissou	Accepté	Roussel	Accepté	
Lamaçière-Basse	Marcouyou	Accepté			
	Demathieu	Accepté			
	de Masson	Accepté	Larrige	Accepté	
	de St-Félix				
Siginiac	Moucioc	Accepté			
	Lirieux	Accepté			
St-Marie-Sapanoux	Bargy Jean (Maire)	Accepté	Bargy Martial (adjoint)	Accepté	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Neussic	- Queuille	Accepté	Gaupard	Accepté	
	- Escure	Accepté	Bouladous	Accepté	
	- Bayle	Accepté			
	- Brande	Accepté			
	- Damien	Accepté			
	- Immier	Accepté			
Palisse	- Fortes	Accepté	Pradines	Accepté	
	- Sarzeins	Accepté			
Roche-le-Jayroux	- Couquet	Accepté	Seince	Accepté	
	- Mourniac	Accepté	Monange	Accepté	
Sérandon	- Ceyssandier	Accepté			
	Canton de Sornac.				
Bellechassagne	- Giron	Accepté	Roubies	Accepté	
Chavanac	- Couffy	Accepté	Beaurit	Accepté	
	- Pindoux	Accepté	Lepeytre	Accepté	
St-Germain-Lavolps	- Lachaze	Accepté			
	- Cravens	Accepté	Salagnac	Accepté	
Millevaches	- Lepetit	Accepté	Flazamet	Accepté	
	- Bonnet	Accepté			
Peyrelevade	- Boulous	Accepté			
	- Palite	Accepté	Malpertu	Accepté	
St-Remy	- Feuillade	Accepté			
	- Carbonnet	Accepté	Bourbon	Accepté	
St-Setiens	- Chérenot	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	- Marouby	Accepté	Saliron	Accepté	
Sornac	- Murat	Accepté			
	- Florand	Accepté			
	Canton d'Ussel.				
	- Salviat	Accepté	Lauriol	Accepté	
St. Angel	- Galary	Accepté			
	- Grange	Accepté			
Chaveroche	- Longevialle	Accepté	Lebraly	Accepté	
St. Dézéry	- Fauçon	Accepté	Gautherie	Accepté	
	- Dumont	Accepté	Clébert	Accepté	
St. Etienne aux Clos	- Malergue	Accepté			
	- Baudry	Accepté	Lapauze	Accepté	
St. Eupéry	- de Selve de	Accepté			
	Chinan	Accepté			
	- Bronc	Accepté	Lacombe	Accepté	
St. Firjoux le Majeur	- Cauty	Accepté			
Latourcette	- Secourt	Accepté	Longevialle	Accepté	
Signareix	- Continsouzas	Accepté	Malaguis	Accepté	
	- Saully	Accepté	Delcaire	Accepté	
Mestes	- Bouyon	Accepté			
St. Pardoux le Vieux	- Condert	Accepté	Murat	Accepté	
	- Lafond	Accepté	Laroche	Accepté	
	- Goudsuniche	Accepté	Bonnet-Large	Accepté	
	- Saugon	Accepté			
	- Cussier	Accepté			
Ussel	- Chivoux	Accepté			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ussel (suite)	Crevin	Accepté			
	- Caulet	Accepté			
	- Eyboulet	Accepté			
	- Maisonneuve	Accepté			
Valiergues	Bargny	Accepté	Laurie	Accepté	

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	<i>Aiguperse</i> <i>Casimir</i>	délégué de la com. de <i>St-Augustin</i>		
2	<i>Alleyrat</i> <i>François</i>	id <i>Gimel</i>		
3	<i>Alvinerie</i> <i>Jean</i>	id <i>Estivaux</i>		
4	<i>Amberl de Silliac</i>	id <i>Sagarde</i>		
5	<i>Andreau</i> <i>Maximin</i>	id <i>Atillac</i>		
6	<i>Angelby</i> <i>Siméon</i>	id <i>Chambouire</i>		
7	<i>Aleuillière</i> <i>Jean-Jacques</i>	id <i>Carnac</i>		
8	<i>Arqueyrolles</i> <i>Jules</i>	id <i>Atillac</i>		
9	<i>Armand</i> <i>Léopold</i>	id <i>Mareilhe-la-Croisille</i>		
10	<i>Artiges</i> <i>Pierre</i>	id <i>Monstier-Moutaden</i>		
11	<i>Aubert</i> <i>Philippe</i>	id <i>St-Genès</i>		
12	<i>Aucony</i> <i>Pierre</i>	id <i>St-Martin-Lupat</i>		
13	<i>Audist</i> <i>Jean</i>	id <i>Culle</i>		
14	<i>Audouin</i> <i>Charles</i>	id <i>Sainonge</i>		
15	<i>Audouze</i> <i>Léonard</i>	id <i>Imbrugeat</i>		
16	<i>Audoubert</i> <i>Louis-Emile</i>	id <i>St-Genès</i>		
17	<i>Aussolail</i> <i>Antoine</i>	id <i>Mareilhe-la-Croisille</i>	<i>Vouilleux</i> <i>suppléant</i>	
18	<i>Authier</i> <i>Pierre</i>	id <i>St-Martin-Supert</i>		
19	<i>Auzoux</i> <i>Maximin</i>	id <i>Lantenil</i>		
20	<i>Bachelier</i> <i>Antoine</i>	id <i>Meynac</i>		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Ballet Léonard	Délégué de la commune de Lafage		
22	Barbier Antoine	id. Champagne-la- Noaille		
23	Barbou des Places Paul	id. Meilhards		
24	Barbouty Hais	id. Chantoux		
25	Bardulat de Flazanet Marcel	id. Chambouire		
26	de Parques Victor	id. St. Victor		
27	Bargy Antoine	id. Stiergues		
28	Bargy Jean	id. St. Marie-Lapa- nouze		
29	Baril Bernard	id. Alassac		
30	Baril François	id. St. Solre		
31	Baril Louis	id. Laquanière		
32	Barrière Gabriel	id. Creignac		
33	Baudry Noël Gilbert	id. St. Euphrasy		
34	Bayle Antonin	Conseiller Général		
35	Bayle Ernest	Délégué de la commune de Prugnat		
36	Bayle Georges	id. Perrie		
37	Beaudenom de Lamaze rép. d. d.	Conseiller d'arrondissement		
38	Berger Adrien	Délégué de la commune de Juvézac		
39	Bergeron Jules	id. St. Liance		
40	Bévil Pierre	id. Noailles		
41	Bernardie Jean	id. Marsal		
42	Bernis Jean	id. Chamberet		
43	Bernotte François	id. Lubsac		
44	Bersac Guillaume	id. Juillac		
45	Bertholomey Edmond	id. Culle		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	Besse Bernard	Délégué de la com. de St-Jal		
47	Besse Jean	id Sarroux	Désir Jean	28 Janvier - M. Besse avis qu'il ne peut se rendre.
48	Besse Victor Louis	id Poitiers d'Agblons		
49	Bétaillou Just	id St-Bonnet Charente		
50	Reynes Emile	id St-Bonnet l'Enfantier		
51	Reynié Pierre	id St-Jaul		
52	Bigre Bernard Louis	id St-Cyprien		
53	Billot (Général)	Conseiller général		
54	Billot Louis Jean François	id		
55	Binet du Jassonneix alfred	Délégué de la com. de Maymac		
56	Blanc Amédée	Conseiller Général		
57	Blanc J ^e B ^{te}	Délégué de la com. de Marsac		
58	Blanchard R ^{te}	id Brive		
59	Blarignac Antoine Louis	id Lestanges		
60	Blusson Pierre Xavier	id Larches		
61	Boisserie Jean	id Terpezac le Noir		
62	Bondonny Léger	id Parignac		
63	Bonnesœur Emile	id Ussac		
64	Bonnet François	id Peyrelevade		
65	St-Bonnet Jean Joseph Auguste	id Sexdes		
66	St-Bonnet Louis	id id		
67	Bonneral Damien	id Billac		
68	Bordas Bernard	id Nonstres Mortadour		
69	Bordet François	id St-Pantaleon de Laplanche		
70	Borie Georges Victor	id Sarrazan		

NUMERUS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- à les remplacer.	OBSERVATIONS.
71	Borie Jean Bte	Conseiller d'arrond ^t		
72	Borie Joseph	Délégué de la c ^{te} de Condat		
73	Borie Pierre	id Laguerne		
74	Bosche Leonard	id St Robert		
75	Boucheteil Firmin	Conseiller d'arrond ^t		
76	Boucheteil Louis	Délégué de la c ^{te} de Lagranrière		
77	Bouchiat Jacques	id Salon-la-Croix		
78	Bouchiat Jules	id St Ybard		
79	Boudrie Dominique	id Gimel		
80	Boudrie François	id Lagarde		
81	Boudrie Léon	id Combrignac		
82	Bougnac J ^{re} Bte	id Mars		
83	Bouille Jean	id St Ferreol		
84	Bourboulon Jean	id St-Jardons Cubier		
85	Bourdarias Léonard	id Chamberet		
86	Bourdet Jean	id Lagleyrolle		
87	Bourdet Louis	id Penville		
88	Burdicaud Dumay Camille	id Murat		
89	Bourdu Léon	id Allassac		
90	Bourg Bernard	id St-Germain-lès- Vergnes		
91	Bourloux Antoine	id St-Mard-de- Lupéac		
92	Bousquet Jean Eugène	id St-Augustin		
93	Boutet François	id Fontezac		
94	Bouy Baptiste	id La Chapelle- d'Arce		
95	Bouyge Pierre	id St-Hilaire- Puyroux		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
96	Bouyon Antoine	Délégué de la com. de Mestes		
97	Boyer Étienne	Conseiller d'arrondissement		
98	Boyer Gilbert	Délégué de la com. de Marguerides		
99	Brande Jean	id. Lervie		
100	Brau Jean	id. Loursac		
101	Breton Jean	id. l'Église aux Anis		
102	Breuil Louis	id. Ladegrolle		
103	Briat Joseph	id. Seilhac		
104	Brillaud François	id. Merlines		
105	Broussard Martin	id. Vars		
106	Brousse Antoine	id. Bilhac		
107	Broussolle Mathurin	id. St-ferminade		
108	Brugilles Jean Chapuis	id. Ambazine		
109	Brugilles Louis	Conseiller Général		
110	Brugère Ernest	Délégué de la com. de Culle		
111	Brugère Léonard	id. St-Jbard		
112	Brun-Bossuet	id. Port		
113	Brunie Saturnin	id. Seilhac		
114	Brunie Louis	id. Lanche Camilac		
115	Brunisset Damien	id. Lestards		
116	Bussières Louis	id. Bossac		
117	Bussière Jean	id. Chanac		
118	Bussière Jean	id. Naves		
119	Calary Adrien	id. St-Angel		
120	Calary Raoul	Conseiller Général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- à les remplacer.	OBSERVATIONS.
121	Capitaine Jules	Délégué de la Commune de <i>St-Julien aux Bois</i>		
122	Carbonnet Leonard	id	<i>St-Selers</i>	
123	Castannet François	id	<i>Enverme</i>	
124	Catonnet Leonard	id	<i>Longac</i>	
125	Caulet François	id	<i>Bassel</i>	
126	Cauty Jean	id	<i>St-Fréjoux</i>	
127	Cause Pierre	id	<i>Seilhac</i>	
128	Celle François	id	<i>Lathouche</i>	
129	Ceron Jean	id	<i>Chamberet</i>	
130	Certain Jean	id	<i>Juillac</i>	
131	Cessat Leonard	id	<i>Peysnac</i>	
132	Ceyrac Bernard	Conseiller général		
133	Chabassier Louis	Délégué de la Commune de <i>Montgibaud</i>		
134	Chabrelié Alfred	Conseiller d'arrond ^t		
135	Chadekch. Sacroix Louis	Délégué de la Commune de <i>l'Eglise-aux-Bois</i>		
136	Chadenier Edmond	Conseiller d'arrond ^t		
137	Chadirac Baptiste	Délégué de la Commune de <i>St-Giviat</i>		
138	Chambaret Baptiste	id	<i>Bongesac</i>	
139	Chambres Henri	id	<i>Longac</i>	
140	Chambrey Leonard	id	<i>Channeil</i>	
141	Chambluail Louis	id	<i>Soursac</i>	
142	du Champ	id	<i>Peysnac</i>	
143	Chantarel Jules	id	<i>St-Cirgues</i>	
144	Chantarel Pierre	id	<i>Cardeils</i>	<i>Benoit Pierre</i>
145	Chapoullier Antoine	id	<i>St-Jean</i>	<i>M. Chantarel a fait connaître qu'il ne pouvait se rendre au bureau</i>

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Chapoux Léopold	Délégué de la com. de Chamilliers - Marschais		
147	Charageat Jean	id. St. Hilaire Commeny		
148	Charain Edmond	Conseiller d'arrond.		
149	Charazac Antoine	Délégué de la com. de Meyssac		
150	Charbonnel J ^r 1 ^{er}	id. Salon-la Font		
151	Chassanel Pierre	id. Soudeilles		
152	Chassagnard Antoine	id. Jardin		
153	Chassagnard Barthélemy	Conseiller d'arrond.		
154	Chassagnard Léon	Délégué de la com. de J ^r prieux, le Séjalot		
155	Chassagne Pierre arsène	id. Rilhac-Évignac		
156	Chassaign Jacques	id. Perets	Accepterait Jean	
157	Chasseing Amand	id. Mercant	Muzarguil Jean - Suppléant	
158	Chastagnon	id. Bort		
159	Chastanet Henri	id. Massac		
160	Chatrias Étienne	id. Vigoris		
161	Chausson Pierre	id. St. Hilaire Frissac		
162	Chausa Pierre	id. Enlle		
163	Chauvet Léonard	id. St. Dardoux le Pouff		
164	Chauzeix Jules	id. Evignac		
165	Chauzeix Léonard	id. Chammeil		
166	Chemin Bernard	id. Affins		
167	Cheralier Antoine	id. Yssandon		
168	Cherrous Antoine	id. Lintersac		
169	Chéze Jean	id. Courteix		
170	Chironx Pierre	id. Vassel		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- à les remplacer.	OBSERVATIONS.
171	Chouzenou Étienne	délégué de la commune d'Objat		
172	Cipière Auguste	id	Chanfoux	
173	Clarissou François	id	Lamaçière Basse	
174	Claux Camille	id	Bort	
175	Clauzade Antoine	id	St. Geriade	
176	Clauzel Frédéric	id	Moilhac	
177	Claval Pierre dit Louis	id	Brancilles	
178	Clavel Pierre	id	Castivals	
179	Clavier Paul	id	St. Geniez - à - Bourd	
180	Cœuille Léon	id	Objat	
181	Coissac Guillaume	id	Chamberet	
182	de Combarel Alfred	id	St. Martial Cantagroue	
183	Combe Pierre	id	St. Etienne	
184	Combes Jean	id	Castagnac	
185	Condamine Henri	id	Beysnac	
186	Condamine Jean	id	Astillac	
187	Conjat Léonard	id	Croche	
188	Continsouzac Antoine	id	Soudanne Lavinatière	
189	Continsouzac Pierre	id	Lignareix	
190	Contrastin Eugène	id	Monceaux	
191	Coste François	id	Albignac	
192	Coste Pierre	id	Cosnac	
193	Coudert Étienne	id	St. Martial de Gimel	
194	Coudert Fabien	id	Forges	
195	Coudert J. Ste	id	Savignac	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
196	Coudert Paul	délégué de la ^{commune} de Monestier s ^{ur} Brier		
197	Coudert Yves	id	St Pardoux le Nieu	
198	Couffy Joseph	id	Charonnac	
199	Coulié Guillaume	id	Chasteaux	
200	Coulié ^{jeune} st ^e	id	Chartres ferrières	
201	Courboulès Pierre	id	Bort	
202	Cournarie Jean	id	Lascans	
203	Courteix Georges	id	St Albard les Cussines	
204	Crest Pierre	id	Soudres	
205	Crouzillac Géraud	id	Benayes	
206	Crozat st ^e	id	Brive	
207	Cubertaud Jean	id	St Julien le vendômois	
208	Cuisinier Martial	id	Chirac	
209	Damier François	id	Perussac	
210	Dampyrroux Pascal	id	St Julien le Pédern	
211	Dandaleix Jean André	id	Varetz	
212	Dandaleix Léonard	id	Vignols	
213	Darthe Guillaume	id	St d'Amat	
214	Darcissac François	id	Varetz	
215	Darde Jean	id	Collonges	
216	Daubech François	id	Lezgnac	
217	David Gabriel	id	Lagrantière	
218	David Henri	id	Viguis	
219	Dayre Jean	id	Noailhac	
220	Debertrand Jean	id	Goulber	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- à les remplacer.	OBSERVATIONS.
221	Decay François	Délégué de la com. de Montgibaud		
222	Decoux Paul	id. Monestier-les-Bains		
223	Déjacques Jules	id. Pradines		
224	Delbary Antoine	id. Brive		
225	Dellour Jean	id. Lantemil		
226	Delgoulet Martin	id. Arzen		
227	Dellestable François	Conseiller d'arrondt.		
228	Delmas Arthur	id.		
229	Delmas Fune	Délégué de la com. d'Yssandon		
230	Delbl Gustave	id. Lueyssaac		
231	Delon Étienne	id. Uzerche		
232	Delpoure Emilien	id. Meymac		
233	Demathieu Pierre	id. Lamazière Bastide		
234	Deschamps Fédéric	id. Laulle		
235	Deschamps Guillaume	id. St-Eloi		
236	Deschamps Chevalier Émile	id. Mailhardat		
237	Desheret Gabriel	id. Brive		
238	Désir Antoine	id. Laroze		
239	Desjacques Guillaume	id. Amas Compiègne		
240	Dessus Philippe	id. Salon-la-Cour		
241	Dévès Pierre	id. Chanfour		
242	Deviers Pierre	id. Lissac		
243	Dezeymard Victor	id. Eygurande		
244	Dizier Joseph	id. St-Jal		
245	Donadien Jacques	id. Bort		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
246	Donnèsie Dubreuil Camille	Délégué de la C ^o de Peyrissac		
247	Donnèsie Jules	id Beaulieu		
248	Doulcet Martial	id Longzac		
249	Doulcet Paul Pierre	id Chamboulive		
250	Doussaud Alfred	Conseiller Général		
251	Druille Victor	Délégué de la C ^o de St. Maxant		
252	Dubois Antoine	id Bar		
253	Dubois Arnold	id Evrenne		
254	Dubois François	id Seilhac		
255	Dubois Jean	id St. Germain les Vergnes		
256	Dubois René	id Segur		
257	Dufaure Auguste	id Serrières		
258	Dufaure J ^m 1 ^{ste}	id Condat		
259	Dufaure Pierre	id Ligneyrac		
260	Dufour Gabriel	id Objat		
261	Dufour Julien Jacques	id Chasteaux		
262	Dufour Martial	id Allassac		
263	Duléry J ^m 1 ^{ste}	id Lubsac		
264	Dumas Joseph	id Sioniac		
265	Dumas Michel Eldodore	id Lonignac		
266	Dumond J ^m 1 ^{ste}	id Champagne la nouvelle		
267	Dumont Jean	id St. Etienne aux. Clés		
268	Dunaigne Edouard	id Pontezac		
269	Dupeyrix J ^m 1 ^{ste} Victorin	Conseiller d'arrond ^t		
270	Dupeyrix Maurice	Délégué de la C ^o de Longzac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- à les remplacer.	OBSERVATIONS.
271	Duprat Leonard	Délégué de la c ^{te} de St-Hilaire les Combes		
272	Dupuy Antoine	id St-Antoine-Superst		
273	Dupuy Jean	id Beyssenac		
274	Dupuy Leonard	id Montezac		
275	Durie Justin	Suppléant de la c ^{te} de Sachapelle St-Gerard		
276	Durie Louis	Délégué de la c ^{te} de Bassignac le Haut		
277	Duroy Pierre	id Montezac		
278	Dussol Felix	id Peyrat		
279	L'Ébraly	Conseiller Général		
280	Entraigue Alexandre	Délégué de la c ^{te} de Bergerides		
281	Escaure François	id Hautefage		
282	Escaure François	id Mercie		
283	Escaure Henri	id Hautefage		
284	Espargilière Eudore	id St-Chamant		
285	Espinasse Pierre	id St-Victore		
286	Estrade Mathurin	id St-Julien-près-Bussac		
287	Eyboulet Louis	id Vassel		
288	Eyrignoux François	id Vigeois		
289	Fabrique Louis	id Beauchien		
290	Farges Firmin	id Argentat		
291	Farges Jean	id Fargers		
292	Farges Jean	id Veix		
293	Farges Leonard	id Beaumont		
294	Faucher Pierre	id Estivand		
295	Faucomd Jean	id Porignac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
296	Faugeron Amille	Délégué de la ^{Commune} de St-Eulpière 1870		
297	Faugeron Firry	id	F. Dézery	
298	Faure Grand	id	Marcelatout	
299	Faure Firry	id	Pandrigne	
300	Faurie Emmanuel	id	Orliac de Bas	
301	Faurie Justin	id	F. Basile de Laroche	
302	Favéde Pierre	id	Collonges	
303	Fayet 2 ^e B ^{te}	id	Enlle	
304	Fayet Lomard	id	F. Mexant	
305	Féix François	id	Chérons	
306	Féix Jean Paul	id	F. Julien Mommont	
307	Féral Henri	id	Varets	
308	Féral Jean	id	F. Cyrille Boumy François	22 Janvier. Rien ni certificat de médecin constatant que M. Féral ne pourra se rendre au scrutin.
309	Fézeas Pierre	id	Esparignac	
310	Feuillade Barthélemy	id	F. Rémy	
311	Fieyre François	id	F. Hippolyte	
312	Fieyre Lionard	Suppléant de la ^{Commune} de Bosiers d'Églons		
313	Fleissac Ernest	Délégué de la ^{Commune} de Soudaine Laminadière		
314	Florand Félix	id	Sornac	
315	Florentin Auguste	id	Corriès	
316	Foucaud Paul	id	Astillaac	
317	de Fonrobert Henri	id	St Sornin Larolps	
318	Forest de Fayle 2 ^e B ^{te}	Conseiller général		
319	Fouillade Joseph	Délégué de la ^{Commune} de Enlle		
320	Four Joseph	id		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- à les remplacer.	OBSERVATIONS.
321	Four Pierre	délégué de la C ^{te} de Sasal		
322	Fournet Pierre	id. C ^{te} de Cante		
323	Fournier Jean	id. Aix		
324	Fourniol Jean	id. Camps		
325	Frayse François	id. Angles		
326	Froideson Pierre	id. Brignac		
327	Froment Victor	id. Marcellac la Croze		
328	Fromonteil Charles	id. Veix		
329	Fronty Eugène	id. Beauhien		
330	Fronty Jean	id. Donzenac		
331	Galaud Pauline	id. Rovers de Guillac		
332	Galinon Auguste	Conseiller d'arrond ^t		
333	Galsaing J ^r Bastide	délégué de la C ^{te} d'Aurillac		
334	Garrelon Noël	id. Rilhac Xaintrie		
335	Gatiniol Joseph	id. Monestier sur Limon		
336	Gaume Armand	id. Guillac		
337	Gaye Joseph	id. St Hippolyte		
338	Geneix Jean	id. Monestier St Etienne		
339	Geneste Jean	id. St Clément		
340	Genesrière Emile	id. Monceaux		
341	Gentet Eugène	id. Uzgerche		
342	Géraud Sapierre	id. Guillac		
343	Gerthie Francis	Conseiller d'arrond ^t		
344	Gerodolle Noubt	délégué de la C ^{te} de Chabrignac		
345	Géry Jean	id. Croche		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
346	Gious ^{1^{er} Ste}	Délégué de honr de Perols		
347	Giron Louis	id Bellechassagne		
348	Gorse Martial	id Barnetz		
349	Goudonnèche Antoine	id Bossel		
350	Goumy Léon	id Allassac		
351	Goursolas Louis	id Longre		
352	Gouyon Anguste	id Couffy		
353	Gouyon Marcel	Conseiller Général		
354	Graffouillère ^{Hippolyte}	Délégué de honr de Parazac		
355	Graffouillère Jean	id St Chamant		
356	Graille Martial	id St Priest de Gimel		
357	Grand Gabriel	id St Bonnet Laurière		
358	Grange Hippolyte	id St Angel		
359	Grèze Jean Léon	id Champagnac la Grande		
360	Gueydier Antoine	id Roche Camillac		
361	Guillebeau ^{1^{er} Ste} ^{Armand}	id Egletons		
362	Gullot ^{1^{er} Ste}	id Vares		
363	Guizier Emilien	id St Solre		
364	Guy ^{1^{er} Ste}	id St Etienne la Geneste		
365	d'Humières Jules	id Altilac	Laumond Louis	si jamais M. d'Humières ne peut se rendre à la réunion.
366	Imbert Libéral	id Vigoris		
367	Joie Martial	id Eyburie		
368	Jougoumonx Jean	id St Geniez à St Aubert		
369	Jougoumonx Joseph	id St Basile de Boysseac		
370	Jourde Emil	Conseiller Général		

NUMEROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- à les remplacer.	OBSERVATIONS.
371	Sabatut Louis	Délégué de la C ^{ne} de St Pantaléon de Larche		
372	Laborie Anthelmy	id. Tortezac		
373	Laborie Joseph	id. Gulle		
374	Labrousse Michel	Député, Conseiller général		
375	Lac Jean	Délégué de la C ^{ne} d'Espagnac		
376	Lacaze Felix	id. Camps		
377	Lachau Joseph <small>Robert Gustave</small>	Conseiller général		
378	Lachaze de St <small>Germain Géraud</small>	Délégué de la C ^{ne} de St Germain Larolys		
379	Lacheze Francois	id. Larche		
380	Lacheze J ^{ne} Ste	id. Uzereche		
381	Lacollerie Felix	id. Meynac		
382	Lacoste Hippolyte	Conseiller d'arrond ^t		
383	Lacroix J ^{ne} Ste	Délégué de la C ^{ne} de Feignac		
384	Lacroix Urbain	id. Végennes		
385	Lafon Antoine	id. Vigeois		
386	Lafond de St <small>Albion Remy</small>	Conseiller général		
387	Lafond J ^{ne} Ste	Délégué de la C ^{ne} d'Aussel		
388	Lafont Etienne	id. Eudails		
389	Lagard Gabriel	id. Agen		
390	Lajoire Pierre	id. Jugeals		
391	Lajugie Francois	id. St-Ayr-Laroche		
392	Lalli J ^{ne} Ste	id. Clergoux		
393	Langelg Gabriel	id. St-Ayr-Laroche		
394	Lantourne Blaise	id. Cyren		
395	Lapauze Antoine	id. St-Donnet M ^{re} Dord		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
396	Laporte Amand	Délégué de la ^{Commune} d'Uzerche		
397	Lapouge Jean	id Segonzac		
398	Lapouge Louis	id Rosiers - de Guillac		
399	Laqueille Albert	id Gouilles		
400	Laroche Jean	id St-Cémin de Larache		
401	Laspoussas Louis	id Libersac	Maux Louis	21 Janvier M. le Sous-Prefet a fait connaître que M. Laspoussas ne pouvait se rendre au scrutin.
402	Lassagne Joseph	id Libersac		
403	Pasteyrie Robert	Conseiller général		
404	Patreille Antoine	Délégué de la ^{Commune} d'Amas Compadon		
405	Laudiac Jean	id St-Prisat		
406	Laudy Paul	id Bestes		
407	Laumond Jean	id Cosnac		
408	Laumond J ^{me} V ^{te}	id Albignac		
409	Laumont Calixte	id Noailles		
410	Lauricesque Eugène	id Beaulieu		
411	Laval Antoine	id Donzenac		
412	Laval Jean	id Savaris		
413	Lavarde B ^{te} Louis	id St-Pantaléon de Larache		
414	Lavaux Jean	id Sadroc		
415	Lavergne Justin	id Corbueil		
416	Laygue Henri	id Saragac		
417	Lecherbonnier Auguste	Député, Conseiller général		
418	Leconet Joseph	Délégué de la ^{Commune} de St-Julien aux-Bois		
419	Secourt François	id Latourrette		
420	Lepelet Jean Alfred	id Peyreleval		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
421	Lescure Clair	délégué de la cre de Meyssac		
422	Lestourgie Auguste	id Argental		
423	Lesadours Antoine	id Eygurande		
424	Leygonie Antony	id Argental		
425	Ligeois Victorin	id Guillaac		
426	Lobbé Auguste	id Beaulieu		
427	Lobeillat Joseph	id Vignols		
428	Longevialle Pierre	id Characroche		
429	Longy François	Conseiller général		
430	Loubignac Jean	délégué de la cre de Cublac		
431	Louradour	id Ambazine		
432	Lourie Antoine	id Lubersac		
433	Lysandre Louis	id Masseret		
434	Maison Bernard	id Clergoux		
435	Maisonneuve	id Alussac		
436	Maisonneuve André	id Vassel		
437	Maisonneuve	id Monceaux		
438	Majour Fernand	id Feyt		
439	Malerque Euphère	id St Etienne aux-clos		
440	Malerque Jean	id Fie		
441	Malhier Antoine	id Uzereche		
442	Mamy Joseph	id St Hilaire Beyroux		
443	Manaud Jean	id Laplean		
444	Manière Pierre	id Brive		
445	Manilève Justin	id Billac-Xaintre		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de... ..)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
446	Maroux Antoine	Délégué de la cure de St-Christie-les-Bois		
447	Marbonty Guillaume	Conseiller d'arrondissement		
448	Marchant René	Délégué de la cure de St-Cermin		
449	Marche Claude	id Chalamy		
450	Marcoujon	id Samazière		
451	Marguerit Bernard	id Allassac		
452	Margery Joseph	id Laquenne		
453	Maril François	id Cornil		
454	Maruby Camille	id Sornac		
455	Margne Pierre	id St-Martin		
456	Marsac Léon	id St-Cornin		
457	Martinié Antoine	id St-Clement		
458	Martinié Jean	id Boas		
459	Mas Jean	id Argentat		
460	Mas Jean	id St-Clement		
461	Massinat Eloi	id Malemort		
462	Masset François	id Egletons		
463	de Masson de St-Félix Emmanuel	id Siginiac		
464	Mathon Jean	id Marsac		
465	Mathurin Guillaume	id Sérols		
466	Matisat Charles	Conseiller d'arrondissement		
467	Maurant Victor	Délégué de la cure de Meyssac		
468	Mauvy Charles	id Chabrignac		
469	Mauidal Jean	id Brancelles		
470	Mazalyrat Jean	id Carnac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
471	Mazaud Laurent	Délégué de la <i>Cre</i> de Pongat		
472	Mazaud Lucien	id Meymac		
473	Mazeaud Arrien	id Eubersac		
474	Mazeyrac Adolphe	id Nonards		
475	Mazeyrac Amédée	Conseiller général		
476	Mazeyrac Justus	Délégué de la <i>Cre</i> de Sachapelle aux Saints		
477	Mazeyrie Jacques André	id Nerville		
478	Mazin Jean Auguste	id Pespegac le Blanc		
479	Mazot Eugène	id Brive		
480	Médard Bertrand	id Masseret		
481	Meilhac Paul	id Argentat		
482	Mérillon Antoine	id Segonzac		
483	Merle Auguste	id Uzerche		
484	Mespoulet Jean Louis	id Bassignac le Bas		
485	Messonnier Jean	id Bossac		
486	Mettas Joseph	id Meilhards		
487	Mettas Mathurin Joseph	id Chambouissac	Dignac J.B. Lecomte	27 janvier M. Mettas ne peut se rendre à la convocation.
488	Meyjrou de Lagrèze Pierre Eugène	id Turenne		
489	de Meynard Charles	id Chameyrat		
490	Midraque Jean	id Mercœur		
491	Miginiac Jean	id St-Pardoux la Croisille		
492	Mombazet Léonard	id Brive		
493	Moncorier Joseph	id St-Julien près Bort	Decelle Jean	17 janvier M. Moncorier fait savoir qu'il ne pourra remplir son mandat.
494	Monéger Jean	id St-Hilaire-Justac		
495	Monéger J. Ste	id St-Jacques-le- Bejalat		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
496	Monjaux Pierre	Délégué de la ^{com.} de Chamboulin		
497	Monmont Etienne	id. Masillac la croze		
498	Monteil Julien Léon	id. Gimond		
499	Monteil Michel	id. St-Jardons l'ortigues		
500	Monteil Remy	id. Gimond		
501	Morely Léopold	id. Argentat		
502	Morlet Bernard	id. Curemonte		
503	Moueix Jean	id. Ligniac		
504	Mouly Jean	id. St-Etienne		
505	Mourdie Pierre	Conseiller d'arrondt.		
506	Mourniac Jean	Délégué de la ^{com.} de Serandon		
507	Murat Joseph	id. Sormac		
508	Nard Etienne	id. St-Martial de Gimel		
509	Neuville Jean	id. Lissac		
510	Nieras Pierre	id. Ambugeat		
511	Nony Leonard	id. Niam		
512	Nouaillet Henri	id. Lachapelle aux-saints		
513	Nouaille Louis	id. Preignac		
514	Nougein Pierre	Suppléant de la ^{com.} de Gros- Chastang		
515	Nugon Francis	Délégué de la ^{com.} d'Allussac		
516	Orlianges Louis	id. St-Aberd-les Cossines		
517	Tantaine Jean	id. Laval		
518	Tantaine Louis	id. Soussac		
519	Tapon Pierre	id. Bassignac le Bas		
520	Tarot Etienne	id. Beyssenac		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
521	Tarrical de Cham- mard Louis	Conseiller général		
522	Passier Joseph	Délégué de la cre. de St Bonnet Albert		
523	Patnaud Pierre Théophile	id Dampniat		
524	Taupard Louis	id Meymac		
525	Téresse Antoine	Conseiller d'arrond ^t		
526	Téresse François	Délégué de la cre. de Meymac		
527	Téresse Jean	id Combressol		
528	Téneloux Michel	id St Germain Larolps		
529	Ténieres Lucien	Député		
530	Terrier Jean	Délégué de la cre. de St Paul		
531	Terrinet Pierre	id Vegennes		
532	Tertuis Ernest	Conseiller d'arrond ^t		
533	Tertuis Paulin	Délégué de la cre. de Lapeau		
534	Testour Léonard	id Pérets		
535	Touhamiel Joseph	id Sérilhac		
536	Teyral Julien	id Sioniac		
537	Teyramaure Camille	id Segur		
538	Teyraud Pierre	id Longac		
539	Ticard Antoine	id St Martin Port Dieu		
540	Timond Jean	id St Bonnet Arzalouze		
541	Tineaud Pierre	Conseiller d'arrond ^t		
542	Tinet Jean	Délégué de la cre. de St Martin Port Dieu		
543	de la Place de Clausac Albert	Conseiller d'arrond ^t		
544	Planche Antoine	Délégué de la cre. de Darnetz		
545	Planche François	id St Basile de Roche		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
546	Planet François	Délégué de la ^{commune} de St-Vance		
547	Planet Antoine	id. Eyzies-haut		
548	Plaze François	id. St-Martin-la		
549	Plaze Jean	id. St-Etienne		
550	Pommier Jean	id. Perrier		
551	Ponchet Amédée	Conseiller d'arrondt.		
552	Porte François	Délégué de la ^{commune} de Palisse		
553	Porte Léon	id. Lafage		
554	Pouget Léonard	id. Beyssac		
555	Pouloux Henri	id. Lacelle		
556	Pouloux Jean	Conseiller général		
557	Pouloux Jean Paul	Délégué de la ^{commune} de Dommefond		
558	Pouloux Léger	id. Eyreleviade		
559	Poumarat Gabriel	id. Bort		
560	Poumarat Jean	id. St-Jal		
561	Poumeyrol Grac	id. Peygarden		
562	Poumier Antoine	id. Espartignac		
563	Poumier Jean	id. Chambouzieu	Pach Henri	23 janvier - M. Poumier avisé qu'il ne peut le remplacer.
564	Pouchet Léonard	id. Ladignac		
565	Pradalet Jean	id. Donzenac		
566	Pradier Jean	id. St-Pérol		
567	Franchère Martial	id. St-Eberd		
568	Terracol Louis	Conseiller d'arrondt. de Lohac		
569	Troufit Léonard	Délégué de la ^{commune} de Radignes		
570	Tuex Jules	id. St-Cirques		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
571	Tuisard <i>Joseph</i>	Conseiller d'arrond ^t		
572	Tuyaubert <i>Joseph</i>	Délégué de la <i>croix</i> de Maussac		
573	Tuyaubert <i>Jules</i>	id Corrèze		
574	Tuybouffat <i>Frédéric</i>	id St. Mathurin Lebaszel		
575	Queuille <i>François</i>	id Meurice		
576	Queuille <i>Jean</i>	id Lachapelle d'Espins		
577	Queyrat <i>François</i>	id Berpeyre le Noir		
578	Rabier <i>Jacques</i>	id Lacroche		
579	Rabousson <i>Jean</i>	id Bort		
580	Ralite <i>Michel</i>	id St. Remy		
581	Raynaud <i>François</i>	id Bonceye		
582	Rebeix <i>Etienne</i>	id Meerline		
583	Rebiere <i>Charles</i>	id Peyrière		
584	Rebiere <i>Jean</i>	id St. Julien		
585	Renaudie <i>Ernest</i>	Conseiller général		
586	Renaudie <i>Louis</i> <i>Bernard</i>	Délégué de la <i>croix</i> de Brive		
587	Renaudie <i>Louis</i> <i>dit Robert</i>	id Libersac		
588	Renaudie <i>Louis</i> fils	id		
589	Reyjal <i>Joseph</i>	id Dampniat		
590	Reyjal <i>Fine</i>	id Malmort		
591	Reyraud <i>François</i>	id St. Pardoux Corbie		
592	Reyraud <i>Louis</i>	id St. Julien le Vendômois		
593	Reyt <i>Joseph</i>	id Brivezac		
594	Rieux <i>Pierre</i> fils	id St. Bonnet le Sauvage		
595	Risassou <i>Joseph</i>	id St. Sabadou		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
596	Rivière Elie	délégué de la com. de Brive		
597	Rivière François	id Ste Féréole		
598	Roche Antonin	id Sigognac		
599	Roche Etienne	id Vigois		
600	Roche Leonard	id St-Bardoux		
601	Roche Pierre Marcelin	id Brive		
602	Rosiers Pierre	id Chantex		
603	Roudeix Joseph	id Manssac		
604	Roudié Ernest	conseiller général		
605	Roudié Valaire	conseiller d'arrond ^t		
606	Rouhaud Etienne	délégué de la com. de Sadroc		
607	Rouhaud Jean	id Donzenac		
608	Roque Louis	id Conceze		
609	Rue Jean	id St-Bonnet l'Infanterie		
610	Sadarnac Bertrand	id Benayes		
611	Sage Solphe	id Cublac		
612	Sage Emil	conseiller d'arrond ^t		
613	Sage François	délégué de la com. de St-Bonnet Laurière		
614	Sagne Jean	id Argnac		
615	de Sal Lonce	conseiller général		
616	Salesse Vincent	délégué de la com. de Jorges		
617	Salles Julien	id Chanac		
618	Salviat Gustave	id St-Angel		
619	Sampstaud Pierre	id Condat		
620	Sarrant Jean	id St-Aulaire		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
621	Laugon J ^m Bte	Délégué de la cure d'Assel		
622	Lauriat Jean	id Chamberet		
623	Lauriat Léonard	id Bonneland		
624	Lavarzeix Joseph	id Palisse		
625	Lavignac Louis	id Alassac		
626	Lavignac Pierre	id Vontzac		
627	Segret Joseph	id Passignac le Haut		
628	Sébran Mathurin	id Brive		
629	de Selve de Sarray Fernand	id St-Eupéry		
630	Senut Edouard	Conseiller d'arrond ^t		
631	Senut Louis	Délégué de la cure de Beaumont		
632	Serre Jean	id Curemonte		
633	Serre Pierre Victor	id Samazière Haut		
634	Simon Jean	id Chenaillers Chascheix		
635	Simonard Jacques	id St-Hilaire les Ombes		
636	Sirieux Jean	id Ligniac		
637	Sirieux Pierre	id Chamberet		
638	Soulié Joseph	id Beaulieu		
639	Soulié Martin	id Donzenac		
640	Soulié Sacombe	id Alassac		
641	de Touris Melchior	id Grandsaigne		
642	Tourzac Antoine	id Despouls		
643	Tourzat Bte	id Serilhac		
644	Tourzat J ^m Bte	id Chartrier		
645	Toustra Antoine	id Cenières Gros-Chastang		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
646	Spinasse Joseph	Conseiller général		
647	Sully Joseph	Délégué de la com. de Bort		
648	Taithe Victor	id Camac		
649	Tauty Jean	id Afiens		
650	Tavé Antoine ches	id Ladignac		
651	Tavé Pierre	id Bénouze		
652	Tavet Pierre	id Beynat		
653	Téindas Pierre	id Litrac		
654	Terrieux Jean	id Monards		
655	Toulière Alphonse	id Lomdrec		
656	Toussandier François	id Sérandon		
657	Toussier François	id Brive		
658	Toussier François	id Bossel		
659	Toussier François	id Alléprat		
660	Toussier Michel	id Combressol		
661	Toussier François	id S. Sotiers		
662	Toussier Louis	Conseiller général		
663	Toussier Antoine	Délégué de la com. de Bort		
664	Thomas Barthélemy	id Laroche prie feyt		
665	Toussier Pierre	Conseiller d'arrondt		
666	Toussier Antoine	id		
667	Toussier Jacques	Délégué de la com. d'Amac		
668	Toussier Georges	id Rochele-Cygnac		
669	Toussier Martial	Conseiller d'arrondt		
670	Toussier Léonard	Délégué de la com. de Pénestrie		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
671	Cravieux Emmanuel	délégué de la C ^{te} de Guillac		
672	Cravers Leonard	id	Millevaches	
673	Cravers Philippe	id	Viam	
674	Craversac François	id	Sailhac	Delpeuch Gérard M. Craversac est décédé le 15 Janvier.
675	Creinsoutrot Martial	id	Eyrein	
676	Creuil Jean	id	Lomignac	
677	Creuil Leonard	id	Bassel	
678	Creuil Louis	id	Espezac le Blanc	
679	Cronc François	id	S. Frejoux le Chapeau	
680	Conchet Jean	id	Chameyrat	
681	Croubas Pierre	id	Chirac	
682	Vachal Jean	id	Marcellac la Crosille	
683	Vachal Joseph	Député, Conseiller général		
684	Vacher Julien	délégué de la C ^{te} de Creignac		
685	Vacher, Clément Leonard	Député, Conseiller général		
686	Vacher Jules	délégué de la C ^{te} de Espoules		
687	Vacher Pierre	id	Cornil	
688	Val François	id	Vitrac	
689	Val Joseph	id	Sarran	
690	Valibus Jean	id	S. Hilaire sur Vendôme	
691	Vauzanges Joseph	id	Enlle	Bordes le 14 Janvier M. Vauzanges ne peut pas se rendre à la convocation
692	Verdier Antoine	id	Correze	
693	Vergne Alfred	id	Enlle	
694	Vergne François	id	Abeymac	
695	Verlhac Martial	id	Enlle	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
696	Veysset Jean	Délégué de la Cure de Champagne la Grande		
697	Vialard Jean	id Chastang		
698	Viallette Arrien	id Servières		
699	Vialle François	id St-Salvadour		
700	Vialle Gabriel	id Orliac de Bas		
701	Vialle Hubert	id Meyriac l'Église		
702	Vialoux François	Conseiller d'arrondt		
703	Vidalin Félix	Conseiller général		
704	Vidalin René	Délégué de la Cure de Naves		
705	Vieillemard Antoine	id Marelaton		
706	Vieillemarette Julien	id St-Pardoux la Croisille		
707	Vieillemaringe Jean	id St-Fortmade		
708	Villeneuve Martial	id Orzac		
709	Villotte Antoine Octave	id St-Robert		
710	Vinatier Martin	id Breignac		
711	Vincenot Aymard	id Allasac		
712	Vinsot Jean	id Anriac		
713	Vinsot Prosper	id La Chapelle St-Gerand		
714	Viossanges Jean	id Soudailles		
715	Vivat Laurent	id Palazinge		

N^o 3

MODÈLE N^o 7.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 1^{er} BUREAU DE VOTE.

(N^{os} 1 à 364 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 31 décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Aigueperse Casimir délégué de la Com ^m de St Augustin		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
2	alleprat Francois délégué de la Com ^m de Gimel		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
3	Alvinerie Jean délégué de la com ^m d'Estivaux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
4	Ambert Séverin Joseph délégué de la Com ^m de Lagarde		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
5	Andreau Maximin délégué de la Com ^m d'Allillac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
6	Angelby Ami délégué de la Com ^m de Chamboulive		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
7	Arseuillère Jean Jacques Alfred délégué de la Commune de Carnac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
8	Arqueyrolles Jules délégué de la Com ^m d'Allillac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
9	Armand Léopold délégué de la Com ^m de Mercillac la Croixville		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
10	Artiges Pierre délégué de la Com ^m de Moustier-ventadour		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
11	Aubert Philippe délégué de la Com ^m de St-Jacques		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
12	Aucourt Pierre délégué de la Com ^m de St-Julien-puyroux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Audiot Jean délégué de la C ^{me} de Cully		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
14	Audouin Charles délégué de la C ^{me} de Lamouquie		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
15	Audouze Léonard délégué de la C ^{me} de Arbrucqat		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
16	Audubert Louis Emile délégué de la C ^{me} de Fontmarc		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
17	Aussoleil Antoine délégué de la C ^{me} de Marcellac la croisille		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
18	Authier Pierre délégué de la Com ^{me} de S. Martin de Seret		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
19	Auzeloux Maximin délégué de la Com ^{me} de Lantheuil		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
20	Bachellet Antoine délégué de la C ^{me} de Meymac		<i>C</i>	<i>[Signature]</i>	<i>C</i>	
21	Ballet Léonard délégué de la C ^{me} de Lafage		<i>C</i>	<i>[Signature]</i>	<i>C</i>	
22	Barbier Antoine délégué de la C ^{me} de Champagne la Maille		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
23	Barbou des Rives délégué de la C ^{me} de Neulharès		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
24	Barboutey Blaise délégué de la C ^{me} de Chantaise		<i>C</i>	<i>[Signature]</i>	<i>C</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Paroulat Marcel délégué de la C ^{me} de Chambois	,	r	C	e	
26	Barquis Victor délégué de la C ^{me} de St-Victor	,	r	C	C	
27	Barquy Antoine délégué de la C ^{me} de Valiergues	,	C	C	C	
28	Barquy Jean délégué de la C ^{me} de St-Martin-la-Panouse	,	C	C	e	
29	Baril Bernard délégué de la Com ^{me} de Allasac	,	C	C	C	
30	Baril Francis délégué de la Com ^{me} de St-Solve	,	C	C	C	
31	Baril Louis délégué de la Com ^{me} de Laquaulière	,	C	C	C	
32	Barrière Gabriel délégué de la C ^{me} de Breignac	,	r	C	C	
33	Baudry Noël Gilbert délégué de la C ^{me} de St-Couperay	,	C	C	e	
34	Bayle Antonin Conseiller Général	,	C	C	C	
35	Bayle Ernest délégué de la C ^{me} de Bugeat	,	C	C	C	
36	Bayle Georges délégué de la C ^{me} de Neuville	,	C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Beaudenon de Lamare Leopold Conseiller d'arrondissement.		C	C	C	
38	Berger Arrien délégué de la C ^{ne} de Brivezac		C	C	C	
39	Bergeron Jules délégué de la C ^{ne} de St-Viance		C	C	C	
40	Beril Pierre délégué de la C ^{ne} de Noailles		C	C	C	
41	Bernardie Jean délégué de la C ^{ne} de Marsat		C	C	C	
42	Bernis Jean délégué de la C ^{ne} de Chamberet		C	C	C	
43	Bernotte François délégué de la C ^{ne} de Labersac		C	C	C	
44	Bersac Guillaume délégué de la C ^{ne} de Juillac		C	C	C	
45	Bertholomey Edmond délégué de la C ^{ne} de Gulle		C	C	C	
46	Besse Bernard délégué de la C ^{ne} de St-Jal		C	C	C	
47	Besse Jean délégué de la C ^{ne} de Jarroux	Desir Jean	C	C	C	23/10/1901 M. Besse a avisé qu'il ne peut se rendre
48	Besse Victor Louis délégué de la C ^{ne} de Rastres et Egletons		C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Béailloulou Justin délégué à la C ^{ne} de St. Bonnet Elvert		P	C	C	
50	Beynes Emile délégué à la C ^{ne} de St. Bonnet L'Enfantier		P	P	C	
51	Beynie Pierre délégué à la C ^{ne} de St. Paul		C	C	C	
52	Bigre Pierre délégué à la C ^{ne} de St. Cyprien		P			
53	Billot (Général) Conseiller général		P	M		
54	Billot Louis Jean François Conseiller général		P	C	C	
55	Binet ou Jassomeix délégué à la C ^{ne} de St. Hippolyte		P	P	C	
56	Blanc Amédée Conseiller général		P	C	C	
57	Blanc J ^m B ^{te} délégué à la C ^{ne} de Monsac		P	C	C	
58	Blanchard Fabrice délégué à la C ^{ne} de Brive		P	C	C	
59	Blarignac Antoine délégué à la C ^{ne} de Lostanges		C	C	C	
60	Blisson Pierre François délégué à la C ^{ne} de Larche		C	C		

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Boisserie Jean délégué de la C ^{ne} de Serpezac le noët		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
62	Bondommy Léger délégué de la C ^{ne} de Davignac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
63	Bomesaux Emile délégué de la C ^{ne} d'Ussac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
64	Bonnet François délégué de la C ^{ne} de Serpederade		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
65	Bonnet J ^m J ^{te} Auguste délégué de la C ^{ne} de Serches		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
66	Bonnet Louis délégué de la C ^{ne} de Serches		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
67	Bommeral Damien délégué de la C ^{ne} de Silhac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
68	Bordas Roman délégué de Moustier Ventadour		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
69	Bordet François délégué de la C ^{ne} de St Pantaléon de Lapleau		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
70	Borie Georges Victor délégué de la C ^{ne} de Larran		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
71	Borie J ^m B ^{te} conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	
72	Borie Joseph délégué de la C ^{ne} de Condat		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Borie Pierre délégué à la C ^{ne} de Laquenne		(C	C	
74	Bosche Edouard délégué à la C ^{ne} de St Robert		C	C	C	
75	Boucheteil J ^{mm} Conseiller à l'arrondissement		(C	C	
76	Boucheteil Louis délégué à la C ^{ne} de Lagraulière		(C	C	
77	Bouchiat Jacques délégué à la C ^{ne} de Salon la tour		(C	C	
78	Bouchiat Jules délégué à la C ^{ne} de St Ybard		C	C	C	
79	Boudrie Dominique délégué à la C ^{ne} de Gnnel		(C	C	
80	Boudrie François délégué à la C ^{ne} de Lagarde		(C	C	
81	Boudrie Lin délégué à la C ^{ne} de Landuigne		(C	C	
82	Bougnac J ^m B ^e délégué à la C ^{ne} de Vars		C	C	C	
83	Boulle Jean délégué à la C ^{ne} de St Jérod		(C	C	
84	Bourbouloux Jean délégué à la C ^{ne} de St Landoux Corbiac		C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Bourdarias ^{Comard} délégué à la C ^{on} de Chambored)	✓	✓	✓	
86	Bourdet Jean délégué à la C ^{on} de Laglayrolle)	✓	✓	✓	
87	Bourdet Louis délégué à la C ^{on} de Xauville)	✓	✓	✓	
88	Bourdicaud-Dumay ^{Camille} délégué à la C ^{on} de Murat)	✓	✓	✓	
89	Bourdu Léon délégué à la C ^{on} de Allasac)	✓	✓	✓	
90	Bourg Domard délégué à la C ^{on} de St-Herman - les-Verques)	✓	✓	✓	
91	Bourlioux Antoine délégué à la C ^{on} de St-Moréd. de Lafolcau)	✓	✓	✓	
92	Bousquet J ^{ean} Eugène délégué à la C ^{on} de St-Augustin)	✓	✓	✓	
93	Boutot François délégué à la C ^{on} de Voutzac)	✓	✓	✓	
94	Bouy Baptiste délégué à la C ^{on} de La Chapelle aux Brocs)	✓	✓	✓	
95	Bouyge Pierre délégué à la C ^{on} de St-Julien Puyroux)	✓	✓	✓	
96	Bouyon Antoine délégué à la C ^{on} de Nestes)	✓	✓	✓	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Boyer Etienne Conseiller d'arrondissement)	C	C	C	
98	Boyer Gilbert délégué à la C ^{ne} de Marguerites)	C	C	C	
99	Brande Jean délégué à la C ^{ne} de Neuville)	C	C	C	
100	Brau Jean délégué à la C ^{ne} de Jourdac)	C	C	C	
101	Bretton Jean délégué à la C ^{ne} de L'Eglise aux Bois)	C	C	C	
102	Breuil Louis délégué à la C ^{ne} de Sigleyrolle)	C	C	C	
103	Briat Joseph délégué à la C ^{ne} de Serilhac)	C	C	C	
104	Brillaud François délégué à la C ^{ne} de Malmes)	C	C	C	
105	Broussard Martin délégué à la C ^{ne} de Vars)	C	C	C	
106	Brousse Antoine délégué à la C ^{ne} de Bihac)	C	C	C	
107	Broussole Mathurin délégué à la C ^{ne} de Fontenac)	C	C	C	
108	Brugeilles M ^{re} Maximin délégué à la C ^{ne} de Aubazine)	C			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE-OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Bugeilles Louis Conseiller Général)	C	C	C	
110	Bugère Ernest délégué à la C ^{ne} de Culle)	C	C	C	
111	Bugère Léonard délégué à la C ^{ne} de St-Jean)	C	C	C	
112	Bun Rossuet délégué à la C ^{ne} de Port)	C	C	C	
113	Bunio Saturnin délégué à la C ^{ne} de Jéilhac)	C	C	C	
114	Bunio Louis délégué à la C ^{ne} de Laroche Comblac)	C	C	C	
115	Bunisset Damien délégué à la C ^{ne} de Lestards)	C	C	C	
116	Bussières Louis délégué à la C ^{ne} de Ussac)	C	C	C	
117	Bussière Jean délégué à la C ^{ne} de Chanac)	C	C	C	
118	Bussière Jean délégué à la C ^{ne} de Naves)	C	C	C	
119	Calary Arrien délégué à la C ^{ne} de St-Angel)	C	C	C	
120	Calary Raoul Conseiller Général)	C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Capitaine Jules délégué de la C ^{me} de St-Julien aux Bois		C	C	C	
122	Carbonnet Léonard délégué de la C ^{me} de St-Jérôme		C	C	C	
123	Castannel François délégué de la C ^{me} de Curemnie		C	C	C	
124	Catonnet Léonard délégué de la C ^{me} de Lonrac		C	C	C	
125	Caulet François délégué de la C ^{me} de Ussel		C	C	C	
126	Cauty Jean délégué de la C ^{me} de St-Tréjoux		C	C	C	
127	Causes Pierre délégué de la C ^{me} de Seilhac		C	C	C	
128	Celle François délégué de la C ^{me} de La Tronche		C	C	C	
129	Ceron Jean délégué de la C ^{me} de Chambert		C	C	C	
130	Certain Jean délégué de la C ^{me} de Juillac		C	C	C	
131	Cessat Léonard délégué de la C ^{me} de Reyssac		C	C	C	
132	Ceyrac Bernard Conseiller Général		C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Chabassier Louis délégué de la C ^{me} de Montgibaud		C	C	C	
134	Chabrelie M ^{me} Conseiller d'arrondiss ^t		C	C	C	
135	Charebech Lacroix délégué de la C ^{me} de S ^{te} Coquilhe aux-Bois		C	C	C	
136	Chadeniet Esouard Conseiller d'arrondiss ^t		C	C	C	
137	Chadurac Baptiste délégué de la C ^{me} de S ^{te} Privat		C	C	C	
138	Chambaret Baptiste délégué de la C ^{me} de Donzenac		C	C	C	
139	Chambard Henri délégué de la C ^{me} de Louzac		C	C	C	
140	Chambrau Léonard délégué de la C ^{me} de Chammeil		C	C	C	
141	Chamfeuil Louis délégué de la C ^{me} de Souffrac		C	C	C	
142	du Champ délégué de la C ^{me} de Berzât		C	C	C	
143	Chantarel Jules délégué de la C ^{me} de St-Liquier		C	C	C	
144	Chantarel Pierre Benoit Pierre délégué de la C ^{me} de Couzeil		C	C	C	M. Chantarel a fait constater qu'il ne pouvait se rendre au scrutin

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Chapoullie Antoine délégué à la C ^{ne} de Lostanges		C	C	C	
146	Chapoux Léger délégué à la C ^{ne} de Chenaillé Nauscheix		C		C	
147	Charageat Jean délégué à la C ^{ne} de St-Hilaire Gaurieux		C	C	C	
148	Charain Edouard Conseiller d'arrondiss ^{em}		C	C	C	
149	Charazac Antoine délégué à la C ^{ne} de Meyssac		C	C	C	
150	Charbonnet J ^o B ^e délégué à la C ^{ne} de Salon la Court		C	C	C	
151	Chasonel Pierre délégué à la C ^{ne} de Spideilles		C	C	C	
152	Chassagnard Antoine délégué à la C ^{ne} de Jardin		C	C	C	
153	Chassagnard Parthé Conseiller d'arrondiss ^{em}		C	C	C	
154	Chassagnard Léon délégué à la C ^{ne} de St-Yrieix le Dijabat		C	C	C	
155	Chassagne Pierre délégué à la C ^{ne} de Rilliac Cruignac		C		C	
156	Chassagnac Jacques délégué à la C ^{ne} de Serets		C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Chassemy Armand délégué à la C ^{ne} de Mercœur		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
158	Chastagnon délégué à la C ^{ne} de Port		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
159	Chastanet Henri délégué à la C ^{ne} de Allasac		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
160	Chapas Etienne délégué à la C ^{ne} de Vigéois		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
161	Chausson Pierre délégué à la C ^{ne} de St-Hilaire foissac		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
162	Chaud Pierre délégué à la C ^{ne} de Culle		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
163	Chauvet Leonard délégué à la C ^{ne} de St-Paroisse le neuf		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
164	Chauxe Jules délégué à la C ^{ne} de Creignac		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
165	Chauxe Leonard délégué à la C ^{ne} de Charmeil		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
166	Chemin Bernard délégué à la C ^{ne} de Affieux		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
167	Chevalier Antoine délégué à la C ^{ne} de Yvandon		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	
168	Cheyroux Antoine délégué à la C ^{ne} de Lubersac		<i>C</i>	<i>C</i>	<i>C</i>	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Chère Jean délégué à la C ^{me} de Courtvaix		C	C	C	
170	Chiroux Pierre délégué à la C ^{me} de Ussel		C	C	C	
171	Chourenoux Edmond délégué à la C ^{me} de Objat		C	C	C	
172	Cipière Auguste Antoine délégué à la C ^{me} de Saint-Jouard		C	C	C	
173	Clarissou François délégué de Saint-Jouard Basse		C	C	C	
174	Claux Camille délégué à la C ^{me} de Port		C	C	C	
175	Claurade Antoine délégué de St-Jérôme		C	C	C	
176	Clauzel Frédéric délégué de Noailhac		C	C	C	
177	Claval Pierre dit Louis délégué à la C ^{me} de Francailla		C	C	C	
178	Clavel Pierre délégué à la C ^{me} de Estival		C	C	C	
179	Clavière Paul délégué à la C ^{me} de St-Jouard -o. Merle		C	C	C	
180	Coaille Léon délégué à la C ^{me} de Objat		C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Coissac Guillaume délégué de la C ^{ne} de Chamberet		P	C	C	
182	Combaret Alfred délégué de St. Martial Entraygues		C	C	C	
183	Combe Pierre délégué de la C ^{ne} de St. Julien		C	C	C	
184	Combes Jean délégué de la C ^{ne} de Espagnac		C	C	C	
185	Condaminet Henri délégué de la C ^{ne} de Meyssac		C	C	C	
186	Condaminet Jean délégué de la C ^{ne} de Astillac		C	C	C	
187	Corjat Léonard délégué de la C ^{ne} de Croche		C	C	C	
188	Continsouzac Ant ^{ne} délégué de Soudaine Larivière		C	C	C	
189	Continsouzac Pierre délégué de la C ^{ne} de Lignarcix		C	C	C	
190	Contrastin Eugène délégué de la C ^{ne} de Moncaux		C	C	C	
191	Coste François délégué de la C ^{ne} de Albignac		C	C	C	
192	Coste Pierre délégué de la C ^{ne} de Casnac		C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Coudert Et. ^{me} délégué de la C ^{ne} de Montial Jailmiel				C	
194	Coudert Fabien délégué de la C ^{ne} de Forges		C	C	C	
195	Coudert J. ^m B ^{te} délégué de la C ^{ne} de Dornignac		C	C	C	
196	Coudert Paul délégué de Moncton Port Dieu		C	C	C	
197	Coudert Yves délégué de St Pardoux le vieux		C	C	C	
198	Couffy Joseph délégué de la C ^{ne} de Charmaac		C		C	
199	Coulié Guillaume délégué de la C ^{ne} de Chasteaux		C	C	C	
200	Coulié J. ^m B ^{te} délégué de la C ^{ne} de Chartrier ferrières		C		C	
201	Courboulis Pierre délégué de la C ^{ne} de Port		C	C	C	
202	Coumarie Jean délégué de la C ^{ne} de Vaseaux		C	C	C	
203	Courteix Georges délégué de St Mer les Oussines		C	C	C	
204	Crest Pierre délégué de la C ^{ne} de Lourdes		C	C	C	

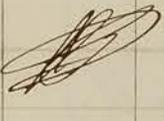
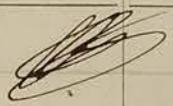
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Crouzillac Gerals délégué de la C ^{me} de Bonayes		((e	
206	Crozat Ste délégué de la C ^{me} de Brive		(((
207	Cubertafond Jean délégué de St-Julien-le- Vendomois		(((
208	Cuisinier Martial délégué de la C ^{me} de Chirac		(((
209	Dannet François délégué de la C ^{me} de Neuvic		(((
210	Dampierroux David délégué de la C ^{me} de St-Julien le Belonm		(((
211	Dandaleux Jean délégué de la C ^{me} de Varetz Andrie		(((
212	Dandaleux Leonard délégué de la C ^{me} de Dignols		(((
213	Darche Guillaume délégué de la C ^{me} de Puy-d'Arnac		(((
214	Darissac François délégué de la C ^{me} de Varetz		(((
215	Darde Jean délégué de la C ^{me} de Collonges		(((
216	Daubech François délégué de la C ^{me} de Meymac		(((

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	David Gabriel délégué de la C ^{ne} de Lagraulière)	(((
218	David Henri délégué de la C ^{ne} de Vigeois)	(((
219	Davre Jean délégué de la C ^{ne} de Noailhac)	(((
220	Debertrand Jean délégué de la C ^{ne} de Goulles)	(((
221	Decar François délégué de la C ^{ne} de Montgibaud)	(((
222	Decoux Paul délégué de la C ^{ne} de Monestier Mélines)	(((
223	Dejacques Jules délégué de la C ^{ne} de Pradines)	(((
224	Delbarry Antoine délégué de la C ^{ne} de Brive)	(((
225	Deljour Jean délégué de la C ^{ne} de Lantouil)	(((
226	Delgoulet Martin délégué de la C ^{ne} de Arzen)	(((
227	Dellestable François Conseiller d'arrondissement)	(((
228	Delmas Arthur Conseiller d'arrondissement)	(((

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Delmas Pierre délégué à la C ^{me} de Standon		C	C	C	
230	Delot Gustave délégué à la C ^{me} de Spuyssac		C	C	C	
231	Delon Etienne délégué à la C ^{me} de Uzerche		C	C	C	
232	Delpour Emilian délégué à la C ^{me} de Meynac		C	C	C	
233	Demathieu Pierre délégué à la C ^{me} de Lamiarieu Passe		C	C	C	
234	Deschamps Frédéric délégué à la C ^{me} de Lacelle Deschamps Guillaume		C	C	C	
235	délégué à la C ^{me} de St Eloy		C	C		
236	Deschamps Masallier délégué à la C ^{me} de Meilharies		C	C	C	
237	Desheret Gabriel délégué à la C ^{me} de Prives		C	C	C	
238	Desir Antoine délégué à la C ^{me} de Farroux		C	C	C	
239	Desjacques Guillaume délégué à la C ^{me} de Amac-Lompdoul		C	C	C	
240	Dessus Philippe délégué à la C ^{me} de Stoula		C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^o tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
241	Devis Pierre délégué à la C ^{re} de Chauffaud		(C	C	
242	Deviers Pierre délégué à la C ^{re} de Lissac		(C	C	
243	Dezeymard Victor délégué à la C ^{re} de Eygurand		(C	C	
244	Dizier Joseph délégué à la C ^{re} de St-Jal		(C	C	
245	Donadieu Jacques délégué à la C ^{re} de Port		(C	C	
246	Domière Dubreuil Camille délégué à la C ^{re} de Peyrussac		(C	C	
247	Domière Jules délégué à la C ^{re} de Repulien		(C	C	
248	Doulet Martial délégué à la C ^{re} du Louzac		(C	C	
249	Doulet Paul Pierre délégué à la C ^{re} de Chamboulive		(C	C	
250	Doussaud Alfred Conseiller Général		(C	C	
251	Druicolle Victor délégué à la C ^{re} de Mexant		(C	C	
252	Dubois Antoine délégué à la C ^{re} de Bas-C		(C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
253	Dubois Arnold délégué à la C ^{ne} de Nureme		C	C	C	
254	Dubois Francois délégué à la C ^{ne} de Feilhac		C	C	C	
255	Dubois Jean délégué à la C ^{ne} de St. Hermans les Vergnes		C	C	C	
256	Dubois René délégué à la Com ^{ne} de Segur		C	C	C	
257	Dufaure Auguste délégué à la C ^{ne} de Ferrieres		C	C	C	
258	Dufaure J ^m B ^{te} délégué à la C ^{ne} de Comdat		C	C	C	
259	Dufaure Pierre délégué à la C ^{ne} de Ligneyrac		C	C	C	
260	Dufour Gabriel délégué à la C ^{ne} de Objat		C	C	C	
261	Dufour Julien Jacques délégué à la C ^{ne} de Chasteaux		C	C	C	
262	Dufour Martial délégué à la C ^{ne} de Allasac		C	C	C	
263	Dulera J ^m B ^{te} délégué à la C ^{ne} de Rubersac		C	C	C	
264	Dumas Joseph délégué à la C ^{ne} de Stomac		C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
265	Dumas Michel Chevalier délégué à la C ^{ne} de Louignac		(	(
266	Dumond J ^m Bte délégué à la C ^{ne} de Champagne la Noailles		(((
267	Dumont Jean délégué à la C ^{ne} de St Etienne aux clos		(((
268	Dunaigne Edouard délégué à la C ^{ne} de Soutexac		(((
269	Dupuyrix J ^m Bte Victorin Conseiller d'arrondissement		(((
270	Dupuyrix Maurice délégué à la C ^{ne} du Louzac		(	(
271	Duprat Léonard délégué à la C ^{ne} de St Julien les Courbes		(((
272	Dupuy Antoine délégué à la C ^{ne} de St Martin de Pert		(((
273	Dupuy Jean délégué délégué à la C ^{ne} de Peyssenac		(((
274	Dupuy Léonard délégué à la C ^{ne} de Voutezac		(((
275	Duric Justin suppléant à la C ^{ne} de La Chapelle St Gerand		(((
276	Duric Louis délégué à la C ^{ne} de Bassignac le haut.		(	(

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
277	Duroy Pierre délégué à la C ^{ne} de Vouzillac)	C	C	C	
278	Dussol Felix délégué à la C ^{ne} de Beynat)	C	C	C	
279	Ébraly Conseiller Général)	C	C	C	
280	Entraigue Al. délégué à la C ^{ne} de Marguerites)	C	C	C	
281	Escure Francois délégué à la C ^{ne} de Haute-fage)	C	C	C	
282	Escure Francois délégué à la C ^{ne} de Neuvic)	C	C	C	
283	Escure Henri délégué à la C ^{ne} de Haute-fage)	C	C	C	
284	Espargilière Sidore délégué à la C ^{ne} de St-Chamant)	C	C	C	
285	Espinasse Pierre délégué à la C ^{ne} de St-Victour)	C	C	C	
286	Estrade Mathurin délégué à la C ^{ne} de St-Julien près Bort)	C	C	C	
287	Eyboulet Louis délégué à la C ^{ne} de Ussel)	C	C	C	
288	Eyrienoux Francois délégué à la C ^{ne} de Nivois)	C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
289	Fabreque Louis délégué de la C ^{ne} de Beauvais)	(((
290	Farges Firmin délégué de la C ^{ne} d'Argentat)	(((
291	Farges Jean délégué de la C ^{ne} de Savars)	(((
292	Farges Jean délégué de la C ^{ne} de Vézère)	(((
293	Farges Léonard de la C ^{ne} de Beaumont)	(((
294	Faucherl Pierre délégué de la C ^{ne} d'Estivaux)	(((
295	Fauconot Jean délégué de la C ^{ne} de Briquac)	(((
296	Faugeron Camille délégué de la C ^{ne} de St-Delprie les Bois)	(((
297	Faugeron Pierre délégué de la C ^{ne} de St-Dizier)	(((
298	Faure Gérard délégué de la C ^{ne} de Marelatour)	(((
299	Faure Pierre délégué de la C ^{ne} de Sandriquet)	(((
300	Faurie Emmanuel délégué de la C ^{ne} de Vézère de Bas)	(((

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
301	Faurie Justin délégué à la C ^{me} de St Basile de Laroche)	(C	C	
302	Favède Pierre délégué à la C ^{me} de Collonges)	(C	C	
303	Fayet J ^m Bte délégué à la C ^{me} de Coullé)	(C	C	
304	Fayet Léonard délégué à la C ^{me} de St Maxant)	(C	C	
305	Feix François délégué à la C ^{me} de Egletons)	(C	C	
306	Feix Jean Paul délégué à la C ^{me} de St Julien Marmont)	(C	C	
307	Féral Henri délégué à la C ^{me} de Varetz)	(C	C	
308	Féral Jean délégué à la C ^{me} de St Cyrin	Bourry François	(C	C	24 ^h l'ancien Rem en cette liste de médecin constatant qu'il. Féral ne pourra se rendre au scrutin
309	Fugeas Pierre délégué à la C ^{me} de Espartignac)	(C	C	
310	Feuillade Barth ^l délégué à la C ^{me} de St Remy)	(C	C	
311	Fieyre François délégué à la C ^{me} de St Hippolyte)	(C	C	
312	Fieyre Léonard suppléant à la C ^{me} de Rodiers Logl)	(C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
313	Meussac Emert délégué à la C ^{ne} de Joudaine)	C	C	C	
314	Morand Félix délégué à la C ^{ne} de Jornac)	C	C	C	
315	Morantin Auguste délégué à la C ^{ne} de Corrière)	C	C	C	
316	Moucaud Raoul délégué à la C ^{ne} de Astailac)	C	C	C	
317	de Fonrobert Henri délégué à la C ^{ne} de Jormin Lavolps)	C	C	C	
318	Forest de Fave P ^o B ^o Conseiller Général)	C	C	C	
319	Fouillade Joseph délégué à la C ^{ne} de Culle)	C	C	C	
320	Fouu Joseph délégué à la C ^{ne} de Culle)	C	C	C	
321	Fouu Pierre délégué à la C ^{ne} de Laval)	C	C	C	
322	Fournet Pierre délégué à la C ^{ne} de Culle)	C	C	C	
323	Fournier Jean délégué à la C ^{ne} de Aix)	C	C	C	
324	Fourniol Jean délégué à la C ^{ne} de Camps)	C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
325	Frayssé François délégué à la C ^{me} de Angles		C	C	C	
326	Froideson Pierre délégué à la C ^{me} de Brignac		C	C	C	
327	Froment Victor délégué à la C ^{me} de Marcillac la Croze		C	C	C	
328	Fromental Charles délégué à la C ^{me} de Veix		C	C	C	
329	Fronty Eugène délégué à la C ^{me} de Beaulieu		C	C	C	
330	Fronty Jean délégué à la C ^{me} de Donzenac		C	C	C	
331	Galand Gaithier délégué à la C ^{me} de Rosières quillac		C	C	C	
332	Galimon Auguste Conseiller d'arrondissement		C	C	C	
333	Gabrain J ^m Bte délégué à la C ^{me} de Turinac		C	C	C	
334	Garrelon Noël délégué à la C ^{me} deilhac sainte		C	C	C	
335	Gatmiol Joseph délégué à Montmarçon St-Dieu		C	C	C	
336	Gaume Armand délégué à la C ^{me} de Juillac		C	C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
337	Gaye Joseph délégué à la C ^{on} de St Hippolyte		(C	C	
338	Geneix Jean délégué à la C ^{on} de Monestier Merlines		(C	C	
339	Geneste Jean délégué à la C ^{on} de St Clément		(C	C	
340	Genervière Emil délégué à la C ^{on} de Nondecaux		(CC	C	
341	Gentet Eugène délégué à la C ^{on} de Tixerche		(C	C	
342	Gérard Lapsierre délégué à la C ^{on} de Juillac		(C	C	
343	Gerette François Conseiller d'arrondissement		(CC	C	
344	Gerosolle Norlet délégué à la C ^{on} de Chabugnac		(C	C	
345	Géry Jean délégué à la C ^{on} de Croche		(C	C	
346	Groux J ^{on} Bte délégué à la C ^{on} de Serols		(C	C	
347	Gron Louis délégué à la C ^{on} de Bellechassagne		C	C	C	
348	Gorse Martial délégué à la C ^{on} de Darnetz		(C	C	

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
349	Goudouneche Antoine délégué à la C ^{on} de Vassel		(C	C	
350	Goulmy Léon délégué à la C ^{on} de Allasac		(C	C	
351	Goursolas Léonce délégué à la C ^{on} de Fonzac)	(C	C	
352	Gouyon Auguste délégué à la C ^{on} de Couffy)	(C	C	
353	Gouyon Marcel Conseiller Général)	C	C	C	
354	Graffouillière Hippolyte délégué à la C ^{on} de Larzac)	(C	C	
355	Graffouillière Jean délégué à la C ^{on} de Chamant		(C	C	
356	Graille Martial délégué à la C ^{on} de Priestac Gmel)	(C	C	
357	Grand Gabriel délégué à la C ^{on} de f. Rommet Laurière		C	C	C	
358	Grange Hippolyte délégué à la C ^{on} de f. Angel		(C	C	
359	Grenet J ^{ean} Léon délégué à la C ^{on} de Champagnac la Bruhe		(C	C	
360	Gueydet Antoine délégué à la C ^{on} de Larocne Canillac		(C	C	

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 364 électeurs.

A Culle, le 24 Janvier 1883.



Le Préfet,

M. J. Peroud

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Trois cent soixante deux* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

Trois cent soixante deux le 2^e idem.

Trois cent soixante deux le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

H. J. Labrousse
Clavel

Les Scrutateurs,

D. J. Amey
Amey

Amey

Amey
Amey